

2m11.2626.3

Université de Montréal

Analyse anthropologique des rapports de
production entre les immigrants polonais
et les autres groupes ethniques à la mine
Noranda entre 1926-1951

par

Sylvain Beaupré

Département d'anthropologie

Faculté des arts et sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de
Maître es sciences (M.Sc.)
en anthropologie

Janvier, 1998

© Sylvain Beaupré, 1997



GN

4

U54

1998

V.027



Page d'identification du jury

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé:

Analyse anthropologique des rapports de production entre les
immigrants polonais et les autres groupes ethniques à la mine
Noranda entre 1926-1951

présenté par

Sylvain Beaupré

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes

Madame Deirdre Meintel, département d'anthropologie, Université
de Montréal

Monsieur Bernard Bernier, département d'anthropologie,
Université de Montréal

Monsieur Gilles Bibeau, département d'anthropologie, Université
de Montréal

Mémoire accepté le: 16-06-1988

Sommaire

Ce mémoire se propose d'analyser les récits de travail d'immigrants polonais qui ont oeuvré à la mine Noranda entre 1926 et 1951. Il cherche à identifier et à qualifier la nature des relations interethniques au sein des rapports de production. La relation ethnicité/travail représente un élément essentiel dans notre démarche. Des formes de coopération et de solidarité ont prévalu entre les diverses communautés culturelles en présence dans l'entreprise, particulièrement dans le contexte de la première tentative de syndicalisation qui a eu lieu en 1934. La période 1926-1951 correspond à deux vagues d'immigration dans les centres miniers de l'Abitibi-Témiscamingue. L'embauche de travailleurs immigrants faisait partie d'une stratégie patronale fort répandue dans le secteur minier et servait à endiguer le mouvement syndical et à gêner la solidarité ouvrière. Cette stratégie a échoué à la mine Noranda.

Abitibi-Témiscamingue, anthropologie, immigrants, mine, syndicat

Table des matières

Introduction.....	1
1. Problématique.....	5
1.1 Rappel historique.....	5
1.2 Les études ethniques et le monde du travail.....	1 1
1.3 Cadre de recherche.....	1 8
2. Hypothèse.....	2 0
3. Méthode.....	2 2
3.1 Informateurs clés.....	2 2
3.2 Echantillon.....	2 2
3.3 Sources de documentation.....	2 5
4. Récits de travail.....	2 7
4.1 Cueillette de l'information.....	2 9
4.2 Portrait des informateurs.....	3 1
5. Analyse des données.....	3 3
5.1 Fraternité ouvrière.....	3 3
5.2 Rapport à la syndicalisation.....	5 1
Conclusion.....	6 5
Bibliographie.....	7 1
Glossaire.....	7 7
Annexes.....	7 8

Liste des tableaux

I.	Principaux groupes ethniques en Abitibi-Témiscamingue.....	ii
II.	Principaux groupes ethniques à Rouyn-Noranda 1931-1941, à Rouyn 1951 et au Témiscamingue 1951.....	iii
III.	Origines ethniques et allégeances religieuses en Abitibi-Témiscamingue, 1931.....	iv
IV.	Origines ethniques et allégeances religieuses en Abitibi-Témiscamingue, 1941.....	v
V.	Occupations, langues parlées, religion et perception syndicale.....	vi
VI.	Facteurs potentiels de solidarité entre les mineurs de la mine Noranda selon certains auteurs.....	viii
VII.	Guide d'entrevue.....	ix
VIII.	Grille d'analyse.....	xi

Liste des figures

1. Graphique 1: Population immigrée en Abitibi-Témiscamingue.....xiii
2. Graphique 2: Echantillon.....xiii
3. Graphique 3: Nombre de langues parlées par les informateurs.....xiv
4. Graphique 4: Langues parlées par les informateurs.....xiv
5. Graphique 5: Pyramide hiérarchique des activités souterraines.....xv
6. Graphique 6: Accidents mortels dans les mines témiscabitiennes, 1925-1950.....xv
7. Carte de la ville de Rouyn-Noranda.....xvi

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier mon directeur de mémoire, M. Gilles Bibeau, pour son soutien constant durant la rédaction de ce document. Ses bons conseils et ses encouragements m'ont grandement aidé à mener à terme la tâche entreprise.

M.M. Jean-Jacques Chalifoux et Yvan Simonis ont été des acteurs importants et leurs avis m'ont permis de donner plus de corps à mon projet au cours de mon passage à l'Université Laval. Je les remercie de tout coeur.

Je tiens également à remercier tous les informateurs qui m'ont accueilli dans leur demeure et qui se sont pliés de bonne grâce à l'exercice de transmission de connaissances sans lequel ce mémoire n'aurait pu voir le jour.

M.M. Quesnel, Strnad et Chartrand ainsi que Mme Lafontaine m'ont aidé à identifier des informateurs et je leur en suis reconnaissant.

Mme Odette Vincent et M. Benoit-Beaudry Gourd ont également leur part de mérite dans l'élaboration de ce mémoire. Mme Vincent m'a suggéré des lectures instructives et M. Gourd m'a mis sur la piste de ressources importantes.

Enfin, je remercie mon épouse et ma fille pour la patience dont elles ont fait preuve en cours de rédaction.

Je dédie ce mémoire à tous les travailleurs miniers de l'Abitibi-Témiscamingue, et plus particulièrement à mon père, mineur de fond durant trente-quatre années.

Introduction

Le présent mémoire poursuit comme objectif général d'étudier les travailleurs miniers de la région de l'Abitibi-Témiscamingue. L'attention porte plus spécialement sur les immigrants européens d'origine polonaise qui ont oeuvré à la mine Noranda durant la période allant de 1926 à 1951.

Le mémoire représente une analyse de récits de vie et, plus particulièrement, des dimensions se rapportant aux expériences de travail à la mine. Bouvier (1986) souligne que les relations de travail dans l'entreprise minière sont très spécifiques, sinon distinctives des autres secteurs de l'industrie en raison de certaines caractéristiques inhérentes au mode de production. D'autres auteurs (Bulmer 1975, Godoy 1985) abondent dans le même sens.

L'analyse a pour but d'identifier et de qualifier la nature des relations interethniques au sein des rapports de production. La cueillette de récits de vie, centrés sur l'expérience ouvrière, permet de jeter un nouvel éclairage sur l'univers social des mines.

Une contextualisation sommaire de l'immigration en Abitibi-Témiscamingue durant la période 1926-1951 indique que la région a été le théâtre de deux vagues d'immigration européenne correspondant aux périodes de l'après-guerre. Les raisons qui ont motivé les immigrants à venir travailler dans les mines de la région témiscabitibienne et celles qui ont poussé les compagnies

minières à embaucher cette main d'oeuvre d'outre-mer sont alors discutées.

Une brève présentation des études ethniques et du monde du travail au Québec, et dans certains cas aux Etats-Unis et en Europe, est faite et permet de démontrer l'utilité de notre enquête et son originalité. En effet, diverses indications susceptibles de se transformer en d'éventuelles pistes de recherche ou en questions négligées ont pu être dégagées à partir des auteurs.

L'hypothèse suivante organise l'ensemble de notre approche: une réelle solidarité ouvrière s'est manifestée à la mine Noranda et cela malgré la stratégie patronale qui consistait à tabler sur les clivages ethniques pour diviser les travailleurs. Une telle hypothèse va à l'encontre de certaines études qui se sont focalisées davantage sur les relations d'inimitié, sinon d'hostilité, qui prévalaient de façon immanquable lorsque la masse ouvrière était constituée de plusieurs groupes ethniques. Notre hypothèse repose sur la consultation de nombreux ouvrages qui attestent que l'industrie minière a essayé de jouer sur les différences culturelles pour gêner la solidarité ouvrière, et cela partout dans le monde. Cette manoeuvre a échoué à la mine Noranda comme à peu près partout ailleurs sur le globe.

La méthode des informateurs clés a été utilisée pour mener à bien notre étude. Notre échantillon est limité en raison de la période visée par l'enquête, du décès de plusieurs mineurs polonais au fil des années ou tout simplement du déménagement

de ces personnes vers d'autres régions. Le groupe polonais a été choisi à cause de son importance en nombre à l'emploi de la mine Noranda.

La cueillette des données ne s'est pas faite sans heurts. Les immigrants polonais, comme la plupart des autres communautés ethniques d'origine européenne, parlent un anglais fort rudimentaire (pratiquement pas le français) et sont très peu enclins à parler des événements qui ont ponctué leur expérience à la mine. Toutefois un portrait intéressant se dessine en bout de ligne et peut-être que l'ajout d'autres informateurs n'y aurait rien changé puisqu'un consensus semble finalement s'être établi.

L'analyse des informations recueillies apporte certaines précisions qui expliquent comment s'est opérée la solidarité ouvrière malgré le pluralisme ethnique de la main d'oeuvre à la mine Noranda. Notre hypothèse de départ se voit donc confirmée. Cependant on comprend mieux les facteurs qui ont motivé cette solidarité et le discours sous-jacent qui a conduit à ce partage de convictions entre les ouvriers. Le syndicat a joué, il n'y a pas de doute, un rôle de catalyseur dans le processus de fraternité ouvrière. La tentative de syndicalisation de 1934 en représente l'expression tangible.

Ce mémoire tente de conceptualiser les relations interethniques dans le contexte du travail. Le rapport ethnicité/travail constitue un élément essentiel de notre

recherche. Il existe peu d'études sur le travail minier et nous croyons que notre enquête peut s'avérer être un incitatif pour les chercheurs en anthropologie. Notre conclusion démontre qu'établir une relation simpliste, stipulant que des groupes d'appartenance ethnique différente placés dans le contexte du travail développent inévitablement des rapports conflictuels et des sentiments antagoniques, ne tient pas dans l'industrie minière. Cette sorte d'équation constitue un danger qui nuit à la compréhension de la dynamique ouvrière et qui masque trop souvent des rapports amicaux tels que ceux observés à la mine Noranda pendant la période 1926-1951.

1. Problématique

Notre recherche présente une analyse des relations de travail à la mine Noranda (puits Horne) entre les immigrants polonais et les autres groupes ethniques en présence.¹ Nous étudions plus précisément la période s'échelonnant de 1926 et 1951 car celle-ci englobe les deux vagues d'immigration ayant eu cours dans l'Abitibi minier. De plus, elle correspond avec le début de l'exploitation minière dans cette région périphérique du Québec. En effet, la mise en chantier de la mine Noranda débute dès 1926 et avec cette entreprise s'amorce le développement de la nouvelle région minière.

1.1 Rappel historique

Une première vague d'immigration européenne a eu lieu en Abitibi-Témiscamingue au milieu des années 1920. Selon Benoist (1938), elle s'explique par l'entrée en production de la mine Noranda. Des immigrants européens, oeuvrant à la construction du chemin de fer Transcontinental, ont été embauchés par cette entreprise qui fut la première à exploiter un gisement minier dans la région (Laurendeau 1985, Trudelle 1938). Toutefois la plupart des immigrants venus travailler à la mine semblent avoir acquis au préalable une certaine connaissance du métier dans les

¹ Tableaux I et II

mines du Nord-Est ontarien qui furent ouvertes quelques années avant celles de l'Abitibi. La perspective de s'enrichir dans le nouveau Klondyke québécois a fortement encouragé cette main d'oeuvre européenne. Odette Vincent (Vincent et al. 1995) a signalé que ces immigrants fuyaient les guerres civiles et les révolutions sévissant dans leur pays d'origine et que ces facteurs ont largement déterminé leur migration vers le Canada. Toujours selon l'auteure, le premier contingent regroupait des activistes de gauche ainsi que des sympathisants nationalistes ou des individus chassés de leur pays par la misère. Des notes manuscrites recueillies par Lougheed (1985) abondent dans le même sens.

Gourd (1981) estime que la mine Noranda a fait appel à une main d'oeuvre d'outre-mer en raison de la docilité de cette main d'oeuvre et de l'emprise qu'elle pouvait exercer sur elle. Le manque de travailleurs dans le nouveau district minier représente aussi un mobile favorisant le recrutement d'immigrants. En outre, toutes les compagnies minières de la région témiscabitiennaise ont fait appel à cette main d'oeuvre bon marché durant les années 1930. Elles ont privilégié leur embauche au détriment des travailleurs d'origine québécoise disponibles sur place et cela à cause, entre autres, de motifs de stature physique et d'un excellent rendement au plan de la productivité.

Les immigrants européens ont tenté de se syndicaliser dans les années 1930 mais la compagnie Noranda s'y opposa énergiquement. Elle alla jusqu'à utiliser le seul organe de presse de l'époque à Rouyn-Noranda (The Rouyn-Noranda Press) pour

rabrouer les aspirants syndicalistes et s'attirer également la bienveillance de la population locale. La lecture des éditoriaux de D.A. Jones démontre clairement le parti pris du *Rouyn-Noranda Press* pour l'entreprise. Jones considère que les agitateurs sont des communistes, à la charge du gouvernement bolchévique, et qu'ils poursuivent comme but ultime la déstabilisation du pays. La tentative de syndicalisation se traduisit par une grève au mois de juin 1934. La répression policière fut excessive selon plusieurs auteurs (Fournier 1979, Dumas 1971, Gagné 1969). On assista à de nombreuses arrestations, à des congédiements massifs et à des expulsions du pays pour les immigrants les plus subversifs. *The Rouyn-Noranda Press* félicita d'une part les dirigeants de la mine Noranda pour leur intransigeance à négocier avec les communistes et, d'autre part, les forces policières pour leur véhémence tant sur la ligne de piquetage que lors de manifestations publiques qui visaient à sensibiliser la population à la légitimité du syndicalisme naissant. La grève fut réprimée en dix jours par la police provinciale.²

Les immigrants européens, qui formaient jusqu'alors la masse des mineurs de fond employée à la mine Noranda, furent remplacés progressivement par des Canadiens français qui constituent encore aujourd'hui le groupe majoritaire dans ce secteur de l'industrie de la région témiscabitiennaise (Tremblay 1982). Un certain recul nous permet de comprendre que la répression démesurée mise en branle pour contrer le syndicat a

² La grève de 1934 est appelée "la grève des Fros". Fros: dérivatif du mot anglais *foreigners*.

reçu un bon accueil dans la population locale alors aux prises avec une situation de chômage chronique. En temps de crise, il est relativement facile d'encourager les sentiments les plus xénophobes.

Les Canadiens français engagés par la mine Noranda ne tardèrent pas à aspirer à leur tour au syndicalisme. La mine Noranda s'opposa une fois de plus au projet. Elle embaucha alors des immigrants déplacés par la guerre en Europe. Pour la mine Noranda, cet immense réservoir représentait une main d'oeuvre hétéroclite propre à nuire aux aspirations syndicalistes de ses ouvriers. D'ailleurs, cette stratégie machiavélique - diviser pour mieux régner - fut déployée dans d'autres entreprises minières, tant en Amérique du Nord qu'en Europe (Blumberg 1978, Noiriel 1984). On peut en effet remarquer que partout dans le monde, et plus spécifiquement dans le domaine minier, les employeurs ont essayé de susciter des rivalités entre les travailleurs, tantôt par le biais de la religion (Benson 1980, Campbell 1978), tantôt par les différences dans leur appartenance ethnique (Campbell 1979). Et lorsque des liens ont commencé à se former malgré tout, les compagnies minières ont congédié le personnel séditieux et ont fait appel à de nouveaux immigrants afin de gêner le développement d'une certaine solidarité ouvrière (Campbell 1979).

Pour ce qui est de l'exemple témiscabibien, il est vrai que la compagnie Noranda Mines Limited faisait face, au début des années 1940, à une pénurie de main d'oeuvre laquelle s'explique, d'après Gourd (1981), par l'exode de nombreux travailleurs de la

région vers les usines de guerre situées dans les grands centres urbains du pays.

Une grève en 1946 aboutit à l'implantation difficile et fragile d'un syndicat à la mine Noranda puis, par la suite, dans d'autres mines de l'Abitibi-Témiscamingue. Cette réussite s'explique par divers facteurs. Premièrement, la mine Noranda ne pouvait plus compter sur une participation aussi active du *Rouyn-Noranda Press*. Un autre journal (La Frontière), quoique peu enclin à défendre les intérêts des activistes syndicaux, était venu brouiller les cartes. De plus, il s'avèrait malvenu de décrier les aspirations syndicalistes des ouvriers quand ces derniers représentaient, somme toute, la communauté culturelle majoritaire dans la population locale et régionale. Enfin, la compagnie ne pouvait plus prétendre que les activistes étaient à la solde du gouvernement soviétique. *The Rouyn-Noranda Press* changea totalement de discours désormais quand il s'agissait de traiter des immigrants européens. L'éditorialiste écrivit sur eux en des termes fort élogieux. Il s'agissait de gens honnêtes venus chercher du travail dans les mines afin de participer au développement du pays. D.A. Jones vanta leur mérite au travail et alla jusqu'à encourager l'embauche de plus nombreux ouvriers d'outre-mer. Jamais Jones n'avait été jusqu'à tancer aussi durement les mineurs francophones comme ce fut le cas lors de la première grève en 1934. Il leur reprocha bien timidement leur manque de reconnaissance pour l'entreprise qui les employait, sans plus.

Les immigrants de la deuxième vague se révélèrent être beaucoup moins revendicatifs que leurs prédécesseurs.³ Ils provenaient en moins grand nombre de l'Europe de l'Est, ce qui a pu exercer une certaine influence sur leur conception du travail et des rapports ouvriers/compagnie. Ces immigrants ne possédaient donc pas le même bagage culturel, la même histoire sociale. Leurs tendances politiques se situaient plus à droite. Cette seconde génération de travailleurs immigrants ne ressemblait pas à celle des années 1920 en raison du contexte historique différent dont elle était issue.

Pendant toutes ces années, les villes minières de l'Abitibi-Témiscamingue affichèrent une population des plus cosmopolites, contrairement au reste de la région où les Canadiens français dominaient de façon très nette. La main d'oeuvre minière a également comme particularité d'être mobile. Celle de la région demeure hétéroclite, mobile et en constante transformation (Gourd 1981, Biays 1964, Blanchard 1960) comme cela semble être l'apanage de plusieurs autres régions ailleurs dans le monde (Heuzé 1989). Ce rappel historique indique en l'occurrence que l'histoire du développement minier et de la syndicalisation des mineurs de l'Abitibi-Témiscamingue ressemble assez justement à celle observée dans certaines régions du globe.

Les balbutiements du syndicalisme s'expliquent en partie par l'importance économique du secteur minier en territoire témiscabibien. La population se sentait peut-être redevable

³ Graphique 1

envers les propriétaires miniers, principaux acteurs de la vitalité économique locale et régionale. La ville de Rouyn-Noranda doit son existence au gisement découvert par le prospecteur Edmund Horne en 1911 et consiste en une ville de compagnie (company town). Il est mal vu de critiquer ouvertement l'employeur dominant et de soulever l'opinion populaire contre les abus de ces rois et maîtres.

En outre, l'Abitibi-Témiscamingue représente la plus importante région minière du Québec, tant au plan des sommes investies qu'à celui de la richesse de ses gisements (Vallières 1989). Les travailleurs du puits Horne exploité par la mine Noranda ont donc eu à affronter un Goliath pour mener à bien leur projet syndical.

1.2 Les études ethniques et le monde du travail

Caldwell (1983) a écrit que les études ethniques ne sont guère nombreuses au Québec. On doit fréquemment se référer à des auteurs ayant mené des recherches dans d'autres régions du monde, particulièrement quand il s'agit d'études ethniques portant sur un milieu de travail tel que celui des mines.

Del Balso (1984) note que les immigrants de l'Europe de l'Est et du Sud ont été négligés par les chercheurs en Amérique du Nord malgré le grand nombre de personnes de ces pays à avoir migré vers ce continent. Il renchérit en affirmant que les études ethniques demeurent très limitées.

À notre connaissance, les travaux de Bodnar (1977, 1980) sont des plus intéressants, particulièrement parce qu'ils nous instruisent sur les relations sociales entre les immigrants européens et les populations locales.

Noiriel (1984), dans une enquête menée en France, nous en apprend beaucoup sur les tactiques employées par les compagnies minières afin de renforcer l'hétérogénéité de la main d'oeuvre.

Thomas et Znaniecki (1932) ont étudié l'immigration des Polonais aux Etats-Unis entre les années 1880 et 1920. Ils ont également conduit une étude parallèle en Pologne. Ces auteurs commentent le contexte de l'immigration par la cassure de la société traditionnelle paysanne en Europe de l'Est, en particulier de son système familial. Leur enquête (*The Polish Peasant*) s'organise autour du concept de la désorganisation sociale. Le principal problème avec ce concept est que le groupe d'immigrants que nous désirons étudier doit provenir d'une société désorganisée ou en voie de désorganisation. De plus, les migrations vers la ville conduiraient irrémédiablement, pensent les deux auteurs, à l'éclatement de la famille et de la religion. Ce postulat, issu de l'Ecole de Chicago du début des années 1900, nous pose un problème. Nous n'avons pas observé une pareille crise à Rouyn-Noranda où les immigrants ont mis sur pied de nombreux lieux de rassemblement (Croatian Hall, Finn Hall, Polish Hall, Ukrainian Hall...). Dans le cas des Polonais établis à Rouyn-Noranda, ils ont été rapidement pris en charge par l'Église catholique anglophone locale et ils ont pu s'adonner régulièrement

à leur pratique religieuse. Aucun marasme flagrant au plan de l'organisation sociale a donc été constaté.

Williamson (1982) a étudié le changement social dans les mines de la Grande-Bretagne. Ce qui ressort de vraiment original de son travail est la liste de facteurs qui peuvent, d'après lui, expliquer les différences entre des expériences distinctes selon le contexte où s'accomplit le travail: l'environnement idéologique et politique du mouvement ouvrier, la religion, la valeur de la matière minérale sur les marchés, les méthodes d'extraction, l'isolement de la communauté, la structure et la gestion des relations de travail, et enfin l'implication du gouvernement.

La première limite rencontrée se trouve dans le manque de littérature relative aux groupes ethniques au Québec et au désintéressement des auteurs pour l'étude du monde du travail. Bourassa (1982) a noté cette dernière lacune quand il a effectué l'analyse du processus de socialisation des ouvriers miniers de la région de l'amiante au Québec (Thetford Mines).

Nous n'en avons pas moins poursuivi notre projet de décrire la nature des rapports de production entre les immigrants polonais et les autres groupes ethniques à la mine Noranda entre 1926 et 1951. Nous avons choisi le groupe polonais en raison de sa présence successive lors des deux vagues d'immigration qui ont eu cours en Abitibi-Témiscamingue et en raison de l'importance en nombre de ce contingent. En outre, la majorité d'entre eux a travaillé à la mine Noranda et a été en relation avec d'autres immigrants européens ainsi qu'avec des Canadiens anglais et des Canadiens français du pays.

Peu nombreuses, les études sur la présence immigrante dans la région minière témiscabitiennne se révèlent guère concluantes. Larouche (1974) a observé les relations interethniques à la mine Noranda. Toutefois le seul élément qui ressort de son enquête réside dans le fait que les immigrants européens se sont intégrés davantage à la population anglophone à cause de l'accueil favorable de son clergé et d'un besoin des immigrants de s'identifier au groupe économiquement le plus fort. Il explique cette situation par le fait que les immigrants auraient partagé plus d'éléments significatifs dans l'univers de référence du groupe anglophone. Cette conclusion nous paraît fort discutable car on peut lire dans cette même étude que les immigrants préféreraient travailler avec des Canadiens français plutôt qu'avec des Canadiens anglais. Larouche attache peu d'importance à cette dernière observation. Il omet également de considérer le contexte du peuplement du territoire témiscabitiennne. Le clergé catholique francophone échafaudait, au début des années 1910, un projet d'hégémonie francophone pour la région. Il a pu voir d'un mauvais oeil la venue d'étrangers susceptibles de contrecarrer son plan et il a pu se montrer réfractaire à les accueillir. Cependant nous croyons que Larouche vise juste quand il suggère que les immigrants étaient enclins à s'identifier au groupe économiquement le plus puissant. D'autres auteurs tels que Williamson (1982) et Camiré (1969) signalent cette même tendance. Néanmoins on doit savoir que la langue usuelle à la mine était alors l'anglais. Cet usage a pu exercer une certaine

influence sur le processus d'intégration. Larouche (1974) a ignoré cet élément au plan de l'échange linguistique.

Dupuis (1991) nous renseigne peu sur les rapports interethniques dans les deux villages miniers témiscabitiens (Duparquet et Normétal) où il a mené une enquête. Par contre, il nous donne l'impression que les immigrants européens auraient nui à l'essor économique de l'un des deux villages en question. L'attitude recluse des immigrants et leur abstention à participer à la vie sociale hors travail auraient plus ou moins conduit au dépérissement du village de Duparquet.

Si on essaie de comprendre les rapports de production ayant eu cours à la mine Noranda entre les Polonais et les autres communautés par le biais d'autres études ethniques en Amérique du Nord que nous avons consultées, on s'aperçoit que certains auteurs ont surtout insisté sur les formes de conflit plutôt que sur les réseaux de solidarité, d'amitié et de coopération. La présence de plusieurs individus de souche culturelle différente semble conduire presque invariablement à des antagonismes sociaux.

Balikci (1955) observe une relation conflictuelle entre les immigrants bulgares et macédoniens de Toronto dans son analyse structurelle.

Potrebenco (1977), pour sa part, parle d'une profonde mésentente entre les Ukrainiens orthodoxes et catholiques installés dans l'Ouest canadien. Les Ukrainiens étaient également mal perçus par la population canadienne locale, ce sentiment hostile étant encouragé par la presse écrite.

Dans son analyse du processus de travail en rapport avec la division du travail, de l'organisation de la production et des relations entre ouvriers dans une usine de vêtements de Montréal, Teal (1986) a montré que les travailleurs agissent de façon à défendre leurs intérêts par des actions qui ont l'effet de renforcer les divisions sexuelles, ethniques et professionnelles qui existent déjà.

Ces auteurs n'ont pas vu que des formes de solidarité se tissent souvent entre les ouvriers sans que cela soit repérable au premier coup d'oeil. Comment se fait-il qu'à peine dix ans après l'enquête menée par Teal, le secteur de l'industrie du textile à Montréal ait connu une montée significative du syndicalisme? La masse ouvrière demeure pourtant tout aussi diversifiée au plan ethnique. Des éléments de concertation devaient possiblement être présents au moment de l'enquête de Teal en 1986. Certains cadres théoriques ne biaiserait-ils pas l'objectivité des chercheurs en privilégiant l'étude de relations haineuses?

Barendse (1981) a constaté que les mineurs de charbon américains de Pennsylvanie se sont montrés solidaires malgré leur différenciation culturelle. Bodnar (1977) a écrit au sujet de la syndicalisation d'une entreprise américaine employant des immigrants que l'action ouvrière nécessite une certaine collaboration interethnique. Enfin, un collectif d'auteurs (Schwieder et al. 1987) n'ont observé aucune forme de discrimination entre les groupes ethniques présents dans une mine de charbon de l'Iowa.

Tous les auteurs s'entendent pour dire que les compagnies exploitent les clivages ethniques pour écraser la solidarité des travailleurs. Les propriétaires miniers se servent allègrement de cette stratégie. Toutefois, tous les auteurs consultés dans le cadre de notre enquête attestent que si cette manoeuvre fonctionne un certain temps dans les mines, elle finit inmanquablement par montrer des signes d'essoufflement puis fléchit enfin sous le poids désarmant de l'unité des ouvriers aspirant à la syndicalisation de leur entreprise.

Plusieurs mines du globe à travers le monde ont recruté une main d'oeuvre immigrante selon un plan établi par leurs dirigeants. Toutefois, on observe que cette tactique dissuasive vis-à-vis la syndicalisation n'a pas fonctionné à moyen terme. En Grande-Bretagne (Benson 1980, Campbell 1978 et 1979), aux Etats-Unis (Schwieder et al. 1987, Barendse 1981), en France (Noiriel 1984), en Belgique (Hogenkamp B. et H. Storck 1984), au Canada (Avery 1979) et au Québec (Gérin-Lajoie 1982, Gourd 1981, Fournier 1979, Larouche 1974, Dumas, 1971), les tentatives de déstabilisation du mouvement syndical par l'entreprise minière ont de fait avorté.

Lors de l'analyse des données, nous identifierons les facteurs qui incitent les mineurs à se montrer parfois plus solidaires que dans d'autres secteurs industriels.

1.3 Cadre de recherche

Il nous paraît important de combler certaines lacunes dans notre compréhension de la dynamique sociale à la mine Noranda. Nous attachons davantage d'intérêt au groupe polonais pour les raisons mentionnées antérieurement.

Nous désirons connaître les particularités de l'embauche à la mine Noranda. Nous portons aussi notre attention sur les conditions de travail et les relations symbiotiques nécessitées par la production. Les rapports ouvriers/compagnie et ouvriers/ouvriers représentent un objet de litige. La mine consistant en un site de production qui inclut tous les acteurs, l'enquête a permis de vérifier rapidement l'influence de certains facteurs dans l'étude des rapports de production, parmi lesquels on peut citer: l'histoire européenne, l'intervention de l'Etat, le rôle du clergé, l'appartenance ethnique et l'allégeance religieuse. Egalement, nous nous interrogeons sur la composition ethnique des équipes de travail. D'ailleurs, une pyramide illustre la hiérarchie des activités relatives à l'exploitation d'une mine. On peut imaginer que les mineurs qui parlaient la langue anglaise ont connu une ascension sociale plus rapide que les autres individus.

La littérature nous apprend que les compagnies minières ont joué sur les clivages ethniques afin d'exploiter la main d'oeuvre. On a vu qu'à la mine Noranda, l'utilisation d'une main d'oeuvre immigrante a servi à contrer les efforts du syndicalisme, en particulier lors des événements des années 1940. Notre cadre théorique repose sur cette stratégie généralisée dans le secteur

minier qui consiste à gérer la main d'oeuvre en entretenant son hétérogénéité ethnique et à nuire du même coup à l'éclosion du mouvement ouvrier sous sa forme syndicale. Nous voulons savoir quelle position a adoptée le groupe polonais dans le développement syndical et quelles ont été les répercussions de son action dans la dynamique des rapports de production. Le groupe polonais, comme groupe témoin, nous permet de mieux saisir la qualité des relations sociales exprimées à la mine Noranda puisqu'il a fait partie des deux vagues d'immigration européenne qui ont déferlé sur la région de l'Abitibi-Témiscamingue entre les années 1926 et 1951.

2. Hypothèse

Nous posons l'hypothèse que malgré la présence de plusieurs groupes ethniques au puits Horne, propriété de la mine Noranda, les immigrants de la première vague se sont montrés solidaires face à l'intransigeance catégorique de la compagnie concernant l'implantation d'un syndicat et la signature d'une première convention collective autorisant les ouvriers à espérer de meilleures conditions de travail et de sécurité ainsi qu'un meilleur salaire. Notre recherche doit révéler que les deux contingents d'immigrants européens se distinguaient par leur vision du syndicat: l'un étant farouchement syndicaliste et l'autre représentant une masse ouvrière malléable et peu revendicative. En effet, Gourd (1981) affirme que les immigrants européens de la deuxième vague étaient beaucoup moins enclins à adhérer au mouvement syndical et répondaient donc parfaitement aux attentes de l'entreprise quant à ses visées de contrôle des forces de production. Nous verrons également si la perception du syndicat se différencie entre les Polonais selon leur année d'arrivée en Abitibi-Témiscamingue.

Notre hypothèse permettra de mieux cerner la perception du syndicat des deux vagues d'immigrants polonais et les retombées sociales de cette perception à travers les rapports de production. Notre recherche devrait nous éclairer sur la nature des relations interethniques à la mine. Nous ne partageons pas l'idée que la présence de plusieurs groupes ethniques dans un site de production se solde nécessairement par des rapports hostiles

diluant du même coup la solidarité ouvrière. Notre avis est que le travail minier comporte certaines caractéristiques qui renforcent la solidarité ouvrière dont l'aboutissement réside en l'implantation d'un syndicat.

3. Méthode

3.1 Informateurs clés

La méthode spécifique d'informateurs clés a été employée dans le cadre de notre enquête. Cette méthode nous a permis de recueillir des récits de travailleurs. Les informateurs clés considérés dans le cadre de notre enquête représentent des individus ayant oeuvré à la mine Noranda entre 1926 et 1951. Il s'est cependant avéré impossible de rencontrer des mineurs polonais, ou des mineurs d'autres appartenances culturelles, qui aient travaillé à la mine Noranda avant les années 1940.

Les informateurs clés ont été interrogés dans le cadre d'entrevues semi-dirigées. Des récits de travail ont résulté de nos interventions.

3.2 Echantillon

Notre échantillon se compose de six (6) mineurs. Trois (3) d'entre eux sont d'origine polonaise. Les trois (3) autres sont: Lithuanien, Canadien français et Canadien anglais.⁴

Trois (3) tactiques ont été mises de l'avant pour trouver ces informateurs: celle dite "boule de neige", celle des contacts

⁴ Graphique 2

personnels établis dans le voisinage et une autre consistant à faire effectuer la recherche par des personnes ressources bien connues du milieu des immigrants en raison de leur implication dans diverses activités à caractère social ou religieux.

La stratégie "boule de neige" a fonctionné pour trouver un seul informateur (Lithuanien). Nos informateurs hésitaient à nous indiquer des candidats susceptibles de faire partie de notre groupe d'étude. Une sorte de crainte, teintée d'une terrible méfiance que nous décrivons plus loin, a fait que nous avons dû avoir recours à d'autres techniques. C'est l'informateur canadien anglais qui fut le seul enclin à nous fournir les coordonnées d'un immigrant lithuanien qu'il connaît depuis longtemps et avec qui il entretient des rapports amicaux sur une base assez régulière.

Celle des contacts personnels que nous avons établis dans le quartier du Vieux Noranda, où résident encore aujourd'hui la grande majorité des immigrants d'origine européenne, a permis pour sa part de trouver deux autres informateurs (1 Polonais, 1 Canadien français).⁵ Si la personne ressource canadienne-française s'est montrée immédiatement intéressée à apporter sa collaboration, il en a été tout autrement pour celle d'origine polonaise. En effet, il a fallu la relancer à plusieurs reprises afin de pouvoir bénéficier de son concours.

Enfin, la tactique consistant à faire effectuer la recherche d'informateurs par des gens connus du milieu s'est révélée la plus

⁵ Carte de la ville de Rouyn-Noranda

efficace. En fait, elle a permis de dénicher les trois autres informateurs clés (2 Polonais, 1 Canadien anglais). Toutefois nous avons dû nous servir des contacts de trois personnes pour trouver nos trois derniers informateurs: un commerçant, un responsable du conseil de Fabrique de la paroisse anglophone Blessed Sacrement et un Yougoslave que son épouse a aidé tout au long de l'entretien.

Comme nous l'avons souligné précédemment, une sorte de méfiance caractérise l'attitude de plusieurs immigrants à l'égard des chercheurs. Est-ce une crainte redevable à l'attitude autoritaire de la compagnie envers ses travailleurs? Une appréhension attribuée à l'histoire sociale des immigrants? Les deux à la fois? Pour ne donner qu'un bref aperçu des motivations inclinant les immigrants approchés à ne pas participer à notre recherche, elles oscillaient de la peur d'être identifiés par la compagnie minière à celle d'être espionnés par le gouvernement du pays d'origine. Un des immigrants abordés a été jusqu'à prétendre que les informations recueillies allaient éventuellement permettre au milieu de la pègre de son pays natal de pratiquer du chantage et de vider son compte de banque.

Notre recours à une panoplie de stratégies pour constituer notre échantillon se comprend plus aisément quand on tient compte des frayeurs partagées par de nombreux immigrants.

3.3 Sources de documentation

Les bibliothèques de quelques universités (Université de Montréal, Université Laval, Université McGill, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, Université du Québec à Montréal) ont été des sources de documentation privilégiées comme cela est le cas dans la plupart des recherches en sciences sociales. Cependant nos sources de documentation les plus profitables furent respectivement: le Musée régional des mines de Malartic pour tout ce qui touche à l'iconographie et à l'économie minière, La maison Dumulon de Rouyn-Noranda pour l'histoire des communautés immigrantes à Rouyn-Noranda, et les Archives nationales du Québec (bureau de Rouyn-Noranda) pour l'iconographie et l'histoire des groupes ethniques en Abitibi-Témiscamingue.

Le centre régional des Archives nationales du Québec recèle de renseignements pertinents à notre travail. Des notes manuscrites y ont été découvertes. Elles proviennent d'un questionnaire posté par un pasteur (Lougheed), anciennement résident de Rouyn-Noranda, à diverses personnes immigrantes. Les réponses à ce questionnaire révèlent certains aspects de la vie sociale des immigrants et elles nous furent fort utiles à leur compréhension. De plus, la consultation des journaux de l'époque considérée par notre enquête (Rouyn-Noranda Press, La Frontière) a été facilitée par la grande disponibilité du personnel des Archives nationales.

Les archives municipales et celles des presbytères se sont révélées très peu instructives sinon pas du tout. Finalement, la source de documentation Internet n'a pu fournir aucun nouveau renseignement susceptible de nous intéresser.

4. Récits de travail

Selon Poirier et al. (1983), aux États-Unis, les récits de vie sont nés de la confrontation entre les immigrants et les natifs. Les récits de travail consistent en des récits de vie principalement centrés autour de l'expérience de travail. Bien que comme ~~Elbaz~~^{Bernuli} et Copans (1986) nous estimons important d'étudier les relations hors travail, nos entrevues furent axées principalement sur l'expérience du travail minier et les rapports ouvriers qu'elle génère. ✓

Plusieurs auteurs nous ont inspiré dans notre façon de procéder.

Chalifoux (1984) considère les récits de travail comme des sources de données ethnographiques très riches dont le contenu ne doit pas être biaisé par les interventions du chercheur.

A l'instar de cet auteur, Crépeau et Einarsson (1976) s'entendent pour affirmer qu'une deuxième entrevue complémentaire peut s'avérer utile pour recueillir plus d'informations.

De Ketele et Roegiers (1991) proposent quatre méthodes principales: entrevue, observation, questionnaire et étude de documents. Nous avons retenu deux de ces méthodes, soit l'entrevue semi-dirigée et l'étude de documents; le questionnaire et l'observation ne se prêtant pas à notre recherche.

Deslauriers (1991) propose huit démarches à effectuer pour récolter des récits de travail: 1- formulation d'hypothèses, 2- découverte de bons sujets à interroger, 3- information des sujets

sur le but poursuivi, 4- précisions sur la nature de notre recherche, 5- informer les sujets du caractère anonyme de leur participation, 6- entrevues courtes ne dépassant pas deux (2) heures, 7- transcription de l'entrevue avant de passer à la suivante, 8- construction d'un plan d'entrevue. Deslauriers rejoint en plusieurs points Festinger (1963) dans sa façon de procéder. Nous avons respecté rigoureusement les recommandations de Deslauriers en plus d'effectuer une deuxième entrevue lorsque nous n'étions pas satisfaits des réponses obtenues afin de préciser certains points demeurés obscurs.

Tous les auteurs s'entendent pour suggérer le moins d'interventions possible du chercheur et la stricte nécessité pour lui de rester objectif tout au long des entrevues et lors de l'analyse des récits.

Toutefois il nous a fallu parfois insister pour obtenir des réponses claires. Nous ne croyons pas cependant que cela ait influencé le contenu de nos entrevues. La répétition de nos demandes de renseignements a été nécessaire, lors de la première entrevue et à l'occasion de la seconde, car nous aurions risqué autrement de recueillir une série de phrases évasives dénuées de tout intérêt. En fait, nous revenions quelquefois sur certains points en formulant différemment les thèmes. Par exemple, le thème des rapports ouvriers/patrons était amené ainsi: "Parlez-moi des rapports entre les ouvriers et les patrons". Si la réponse se démontrait trop vague, on y revenait plus tard en demandant: "Précisez comment étaient les rapports entre les ouvriers et les

patrons. J'ai mal compris ce que vous m'avez dit". Nous avons comme prétexte de mal comprendre l'anglais.

Si nous n'avions pas insisté avec certains informateurs, notre analyse de certains thèmes se résumerait dans le traitement d'une série de "O.K.". Notre travail d'analyse en aurait été grandement facilité mais nous nous demandons si sa lecture en aurait vraiment valu la peine.

4.1 Cueillette de l'information

Nous avons souligné la réticence des informateurs à ~~livrer la~~ ^{nous donner des} ~~marchandise~~ ^{renseignements}. Une sorte de méfiance s'est manifestée au cours de toutes les entrevues à l'exception du sujet canadien-anglais. Nous reviendrons sur ce point ultérieurement. Nous voulions seulement l'introduire ici afin de faciliter la compréhension de notre propos.

L'utilisation d'un magnétophone a inquiété les informateurs. Il a donc fallu le dissimuler subrepticement sur une chaise ou derrière un objet placé sur la table de cuisine par exemple. Cependant nous les avons prévenus que les entrevues étaient enregistrées sur cassettes audio. La dissimulation a en réalité servi à faire oublier la présence de l'appareil enregistreur afin de favoriser une atmosphère susceptible de se prêter aux confidences.

La prise de notes a permis de consigner certaines informations comme l'humeur du sujet, ses gestes et ses attitudes. Lors des entrevues complémentaires, la prise de notes seule a été utilisée.

Les entrevues ont toutes eu lieu en avant-midi chez les informateurs sauf pour le sujet canadien-français qui a préféré se rendre au domicile du chercheur. Leur durée oscille entre une heure trente et deux heures. Les rencontres additionnelles n'ont jamais duré plus de trente minutes. Les entrevues se sont échelonnées sur une période de deux mois. Chacune fut retranscrite avant de passer à la prochaine.

Le problème que nous éprouvions avec la langue anglaise a servi de prétexte pour poser à nouveau la même question de façon différente comme nous l'avons signalé précédemment. Toutefois ce problème était très réel. L'anglais des informateurs européens est très rudimentaire. Il leur arrivait souvent de mêler la langue de Shakespeare avec les langues française, polonaise, lithuanienne ou d'autres langues que nous ne pouvions pas identifier. Néanmoins ce facteur semble avoir joué en notre faveur. En effet, leur meilleure connaissance de l'anglais et des autres langues plaçait les informateurs dans une position de supériorité. Ils dominaient donc le chercheur sur ce point. En réaction à cette situation, les informateurs se sont montrés, à notre avis, beaucoup plus conciliants avec le chercheur qu'ils ont cherché à aider. De plus, la connaissance du chercheur du travail minier et des événements ayant ponctué l'histoire de Rouyn-Noranda (nous avons appris aux informateurs que nous avions lu

tous les journaux d'époque - Rouyn-Noranda Press et La Frontière - afin de nous familiariser avec le contexte social) a également joué un rôle positif dans la cueillette des informations. Nous avons eu la nette impression que les sujets s'efforçaient de divulguer le plus d'informations pertinentes possible afin de démontrer au jeune mineur de fond (le chercheur) ce qui se passait vraiment lorsqu'ils étaient eux-mêmes mineurs.

4.2 Portrait des informateurs

Les informateurs ont tous été mariés mais deux d'entre eux sont veufs depuis déjà quelques années. Ils ont tous eu des enfants à l'exception du sujet lithuanien. Ils demeurent tous dans le quartier du Vieux Noranda à proximité du site industriel.

Les six informateurs ont oeuvré durant plus de vingt ans à la mine. Leur expérience de fait varie entre vingt-deux (22) et quarante (40) ans. Ils ont tous travaillé sous terre. La fin des opérations souterraines à la mine Noranda dans les années 1970 a forcé deux d'entre eux (1 Polonais, 1 Lithuanien) à terminer leur carrière à la surface. Deux autres ont aussi accepté de travailler à la surface avant la fermeture du sous-terre et d'être affectés à de nouvelles occupations. Ces deux mineurs sont devenus, l'un et l'autre, contremaîtres (Canadien anglais, Canadien français). Le travail de contremaître avait déjà été offert aux autres informateurs qui ont décliné cette offre d'avancement pour des raisons que nous éluciderons dans l'analyse de nos entrevues.

Les six hommes sont tous catholiques.⁶ Ils parlent tous l'anglais qui était la langue usuelle à la mine. Le nombre de langues parlées par les informateurs varie entre deux (2) et huit (8).⁷ Ces hommes sont aujourd'hui retraités. Ils vivent de leurs économies, des rentes gouvernementales et du fonds de pension qu'ils se sont constitués au fil des ans. Leur âge oscille entre 68 et 78 ans pour une moyenne d'un peu plus de 75 ans.

⁶ Tableaux III et IV

⁷ Graphiques 3 et 4

5. Analyse des données

Nous allons maintenant voir comment s'est tissée une certaine fraternité ouvrière entre les travailleurs miniers malgré les clivages ethniques et comment s'est illustré le rapport avec la syndicalisation.

5.1 Fraternité ouvrière

L'analyse des données consiste en l'interprétation des informations recueillies au cours du travail. Kelly (1990) insiste sur le fait que le chercheur doit demeurer objectif à toutes les étapes de la recherche. Cette attitude doit également prévaloir en cours d'analyse. Le chercheur ne doit donc pas pratiquer une analyse commode ajustée à sa guise selon les hypothèses initiales.

Pour sa part, Lasvergnas (1990) estime que le chercheur risque souvent d'être surpris, autant en cours d'enquête qu'au moment de l'analyse. Son objectivité n'en sera alors que plus durement mise à l'épreuve.

Nous avons tâché de respecter ces recommandations de bon aloi.

Crépeau (1978) suggère de construire des plans d'analyse pour chacun de nos informateurs avant de procéder à l'analyse des données, de manière à dégager clairement le profil spécifique des informateurs.

Bertaux (1986) propose de rechercher des contradictions face au consensus qui se dégage des informations recueillies. Si notre modèle résiste au bombardement systématique de cas négatifs, il aura prouvé sa solidité et il aura atteint sa saturation définitive. Ainsi nous pouvons résoudre, selon Bertaux, le problème de la généralisation sans échantillon représentatif. Compte tenu du nombre d'informateurs interrogés au cours de cette recherche, nous avons suivi le conseil donné par Bertaux. Ce dernier affirme aussi qu'à partir de la répétition d'une même observation ayant démontré sa consistance, on peut développer la théorisation.

A l'exemple de Bertaux, Grell (1986) croit que le double principe de la saturation et de la recherche systématique de cas négatifs permet d'explorer des totalités concrètes significatives. De l'utilisation de cas négatifs contredisant le modèle de base, qui n'est pas encore parvenu à son degré de saturation fixe, résulte un véritable degré de saturation. A ce stade, le chercheur peut voir si son modèle initial, issu du consensus qui semblait s'établir, résiste ou non aux éléments contradictoires qui servent à prouver sa solidité ou à déterminer ses faiblesses.

Nous avons aussi mis à l'épreuve les informations recueillies au cours du travail de terrain par le biais de très courtes entrevues informelles faites auprès d'anciens mineurs de la mine Noranda (puits Horne). Exclusivement focalisées sur les rapports ouvriers et la perception syndicale, cet exercice a confirmé la pertinence de notre hypothèse. Les deux sujets devenus contremaîtres (Canadien français et Canadien anglais) furent

interrogés lors d'une entrevue complémentaire. Ils ont renforcé notre position. Malgré la diversité ethnique prévalant à la mine Noranda, les mineurs se sentaient solidaires entre eux en dépit des efforts de division de la classe ouvrière pratiqués par l'entreprise. L'analyse suivante explique comment nos données corroborent notre hypothèse.

Dans les pages qui suivent, nous fournissons des renseignements personnels sur nos informateurs, sur les modalités de leur embauche à la mine (recrutement, conditions) ainsi que sur l'accueil qui leur était réservé. Par la suite, nous montrons comment s'articulaient les rapports de production (langue usuelle, composition des équipes de travail, conditions de travail, postes occupés, rapports ouvriers/patrons, rapports ouvriers/ouvriers). Nous nous penchons ensuite sur leur vision du syndicalisme (participation, utilité) et nous décrivons les relations sociales hors travail (lieux de rassemblement, base des amitiés, activités). Enfin, les pages suivantes mettent en parallèle les informations recueillies et la littérature consultée.

Polonais 1 provient d'une région désormais située en territoire ukrainien.⁸ La ville la plus importante située près de son village natal est Cracovie. Il était chômeur en Pologne. Il est arrivé seul au Canada en 1948 à l'âge de dix-sept ans. Un ami lui a écrit de venir s'embaucher à la mine Noranda. Après avoir quitté la Pologne, il a dû traverser la Hongrie, la Yougoslavie et l'Italie.

⁸ Afin d'alléger le texte, les trois informateurs polonais sont identifiés: Polonais 1, Polonais 2, Polonais 3.

Ensuite par bateau, il a rejoint l'Angleterre. Puis, toujours par voie d'eau, il est arrivé à Halifax où il a pris le train jusqu'à Rouyn-Noranda après avoir réglé les formalités douanières. Rendu à Rouyn-Noranda, il a signé un contrat d'un an avec la mine. Une fois le contrat signé, il a fait venir sa femme. La mine Noranda privilégiait, à cette époque, l'embauche de candidats célibataires. Plusieurs immigrants polonais l'ont aidé à apprendre le métier de mineur de fond ainsi que la langue anglaise dont il connaissait les rudiments.

Polonais 2 est venu de Varsovie. Il y exerçait le métier de forgeron. Il est arrivé avec sa femme, en 1948, à l'âge de vingt-neuf ans. Il s'est embauché à la mine Noranda par l'entremise d'une agence de recrutement exerçant à même les bureaux de l'agence canadienne d'immigration. Ancien prisonnier de guerre en Allemagne, il est parti de ce pays en bateau et est arrivé à Halifax. Après un long voyage en train de la Nouvelle-Ecosse à Rouyn-Noranda, il a signé un contrat d'un an avec la mine. Aucune forme de structure d'accueil n'a favorisé son intégration à la mine. Il a dû apprendre l'anglais sur le tas, communiquant par signes pour se faire comprendre tant de ses supérieurs que de ses compagnons de travail non polonais.

Polonais 3 demeurait dans une localité près de Cracovie. Il y était fermier et travaillait à une scierie pour augmenter ses revenus. Arrivé seul, en 1948, à l'âge de vingt-neuf ans, il a rencontré un représentant de la mine Noranda en Allemagne. Il a traversé la France, puis il a pris le bateau jusqu'à Halifax. Le représentant lui promettait un bon salaire à la mine s'il était prêt

à signer un contrat d'un an. Rendu à Rouyn-Noranda par chemin de fer, il dut apprendre l'anglais par lui-même. Des compatriotes polonais l'aidèrent dans son apprentissage de la langue mais ce dernier déplore encore aujourd'hui vivement le fait qu'il n'y avait aucune structure d'accueil organisée. Polonais 3 aurait bien aimé suivre des cours de français et d'anglais.

Notre informateur lithuanien demeurait à Vilnius. Il était étudiant. Partisan engagé activement contre l'envahisseur communiste, sa peur des représailles l'a incité à quitter son pays. Il s'est rendu en Allemagne. Son frère l'avisa alors qu'il y aurait du travail pour lui à la mine Noranda où lui-même exerçait le métier de mineur depuis quelque temps. Il traversa en Autriche, puis en Italie où il prit le bateau en direction de Halifax. Il y régla rapidement les questions relatives à son arrivée avec les autorités de l'immigration canadienne. Empruntant le chemin de fer jusqu'à Rouyn-Noranda, il s'embaucha immédiatement à la mine. Il avait alors vingt-sept ans. Il signa un contrat d'un an avec l'employeur. Au plan de l'accueil, il sympathisa avec les Canadiens français qu'il trouva plus cordiaux. Toutefois il apprit l'anglais, la langue du travail, et il ne connaît, même aujourd'hui, que quelques mots en français sans pouvoir dire une phrase complète.

Le sujet canadien-anglais provient de l'Ontario. Un ami l'a appelé pour qu'il s'engage à la mine Noranda. Il travaillait auparavant au laboratoire d'analyse d'une mine du Nord-Est ontarien. La communauté anglophone étant importante et la langue de travail étant l'anglais, il s'acclimata rapidement à son

milieu de travail et à son environnement social. En 1950, il arriva à Rouyn-Noranda avec sa famille à l'âge de trente-et-un ans.

L'informateur canadien-français commença à travailler à la mine Beattie dès l'âge de seize ans. Il fut embauché à la mine Noranda à l'âge de vingt-et-un ans. Il a posé sa candidature au bureau de recrutement de la mine (barrière) et s'est vu rapidement offrir un emploi sous terre. L'accueil, tant à la mine que dans le quartier, fut plutôt cordial. Il a dû perfectionner son anglais au fil des ans.

Comme nous l'avons signalé antérieurement, la langue usuelle à la mine Noranda était l'anglais. Tous les travailleurs miniers devaient donc parler cette langue, une particularité que nous n'évoquerons pas pour chacun de nos informateurs afin d'alléger le texte.

Polonais 1 a travaillé avec toutes les nationalités mais plus souvent avec des Canadiens français. Il lui est arrivé de travailler avec des Polonais mais c'était plutôt exceptionnel. Polonais 1 trouvait les conditions de travail difficiles. En fait, il nous a rappelé à quelques reprises qu'il y avait beaucoup de poussière sous terre (silice). Au plan de la sécurité, il croit que chaque homme en est responsable. Il a été principalement opérateur de racloir et foreur⁹. Polonais 1 se décrit comme un homme qui recherchait à faire le plus de "boni" possible. Il précise qu'il n'était

⁹ Glossaire

pas un "gars de compagnie" mais qu'il travaillait pour lui. Seul le taux au rendement l'intéressait afin d'augmenter substantiellement son salaire qu'il trouvait très bas comparativement à l'effort soutenu exigé par les contremaîtres. Polonais 1 n'est jamais devenu contremaître. Il affirme qu'il fallait être très conciliant envers les patrons pour accéder à ce poste ou à toute autre fonction mieux rémunérée en raison du "boni" ou du salaire de base. Il souligne que les Canadiens anglais n'aimaient pas recevoir des ordres des Polonais qui étaient devenus contremaîtres. Enfin, il déclara que les contremaîtres canadiens-anglais se montraient fréquemment hargneux envers les Polonais. Ils les traitaient de *Fros*, de *D.P.*¹⁰ et de *Pollack* et ils exigeaient d'eux un rendement toujours supérieur. Ils s'entendaient bien avec tous les mineurs de fond, quelle que soit leur origine. ✓

Polonais 2 a travaillé surtout avec des Canadiens français et des Canadiens anglais, rarement avec des Polonais. Il rappela aussi qu'il y avait beaucoup de poussière sous terre. Il partage l'opinion de Polonais 1, à savoir que chaque mineur est responsable de sa sécurité et il estime, comme son compatriote, qu'un mineur doit travailler pour lui-même car il est le seul responsable de son rendement. Polonais 2 a été essentiellement boiseur¹¹ à la mine. Il ne voulait pas devenir contremaître à cause des soucis que ce poste comportait. Les contremaîtres poussaient en effet constamment les hommes à donner toujours plus de

10 D.P.: *displaced persons*. Personnes déplacées par la guerre en Europe.

11 Glossaire

rendement. Néanmoins il ne croit pas que les Polonais ou les autres groupes ethniques d'origine européenne aient eu plus à subir les ordres parfois injurieux des contremaîtres. On exigeait de tous les mineurs de fond un rendement maximal sans distinction de groupe. Polonais 2 entretenait de bons rapports avec tous les ouvriers.

Polonais 3 communiqua par signes pendant les premiers mois de son embauche sous terre. Il a appris l'anglais au cours de la première année de travail. Il a oeuvré avec toutes les nationalités de la mine Noranda. Il ne se rappelle pas avoir travaillé davantage avec des Polonais ou une autre ethnie. Cependant il préférerait travailler avec des Polonais en raison des affinités linguistiques. Il se souvient qu'il y avait beaucoup de poussière sous terre. Au plan sécuritaire, il partage l'opinion de ses deux compatriotes polonais relativement au fait que chacun demeurait garant de sa sécurité, comme si la compagnie n'avait rien à y voir. Cependant il souligne qu'il fallait être très prudent, particulièrement par rapport aux éboulements. Polonais 3 se rappelle que son salaire était maigre malgré le taux au rendement. Il ne lui restait plus que quelques sous pour vivre une fois ses besoins de logement et d'alimentation comblés. Il a effectué presque toutes les occupations sous terre: opérateur de racloir, boiseur, opérateur de skip^{1 2}, opérateur de concasseur et foreur. A la surface, dans les années 1970, il a travaillé à décharger les wagons de minerai. Il n'a jamais voulu devenir

^{1 2} Glossaire

contremaître en raison des trop nombreuses responsabilités inhérentes à ce poste que le salaire ne compensait aucunement. Ses rapports avec tous les mineurs, sans distinction ethnique, étaient excellents. Toutefois il se rappela certaines occasions où les contremaîtres lui demandaient d'augmenter sa production. Dans ces moments-là, il faisait semblant de ne pas comprendre. A sa manière, il a dit les avoir envoyé promener poliment à maintes reprises.

Notre sujet lithuanien a travaillé avec toutes les nationalités présentes à la mine Noranda. Sous terre, il a été boiseur, aide-foreur et foreur¹³. À la surface, il a été cheminot et concierge. Il avoua avoir toujours préféré travailler avec des Canadiens français qu'ils trouvaient plus vaillants et plus comiques que les autres mineurs. Notre informateur aimait bien rire en travaillant. Cependant il estime avoir été un employé dévoué malgré son penchant pour la rigolade. Selon lui, il y avait beaucoup de poussière sous terre et également beaucoup de monoxyde de carbone¹⁴. Il trouvait le salaire acceptable si on le compare à celui des autres secteurs industriels à cette époque. Il croit que seul le mineur est chargé de remplir toutes les obligations affectées à sa sécurité. Ses relations avec les cadres étaient bonnes. Néanmoins il précisa que le travail de contremaître était souvent attribué à ceux qui lèchent les bottes de l'employeur. Lui-même n'a pas voulu devenir contremaître malgré les offres répétées de la

¹³ Glossaire

¹⁴ Gaz inodore et incolore dont l'inhalation prolongée peut conduire à la mort.

compagnie. Il ne voulait pas passer pour un ouvrier docile prêt à pousser les hommes à s'acharner au travail. Notre informateur semble avoir agi ainsi en guise de solidarité envers ses camarades de travail.

Notre informateur canadien-anglais a travaillé avec toutes les nationalités. Il se débrouillait très bien en français lorsque cela était nécessaire. La sécurité était très rudimentaire lorsqu'il a débuté à la mine. Les casques de sécurité n'existaient pas et les dangers d'éboulement représentaient un danger omniprésent. Il a noté qu'il y avait beaucoup de poussière sous terre en raison d'une ventilation insuffisante. Les conditions de travail se sont ~~bonifiées~~ ^{améliorées} avec le temps ainsi que les consignes de sécurité. Il est devenu contremaître après avoir occupé un poste au laboratoire d'analyse situé à la surface. Il affirme que pour devenir contremaître, il fallait obligatoirement parler anglais. Néanmoins, après les années 1950, les relations de travail se sont francisées et les Canadiens français ont pu prendre leur juste place et occuper des postes de cadre auparavant essentiellement détenus par des anglophones. Notre informateur a d'abord été manoeuvre sous terre puis il a détenu le poste d'échantillonneur¹⁵ au laboratoire avant de "grader" contremaître, selon sa propre échelle des valeurs. Ses rapports avec les contremaîtres étaient bons, tant sous terre qu'à la surface. Il a remarqué que les immigrants européens se montraient fort reclus et méfiants lorsqu'il s'agissait de parler de simples faits concernant leur vie privée. Les Polonais

¹⁵ Glossaire

étaient des mineurs particulièrement vaillants et consciencieux. Il n'a ressenti aucune forme d'animosité entre les ouvriers malgré la diversité ethnique de la main d'oeuvre.

Notre sujet canadien-français a travaillé surtout avec des mineurs de sa nationalité, rarement avec des immigrants. Il déclare que la ventilation sous terre ne parvenait pas à aérer correctement les galeries. Par conséquent, il y avait beaucoup de poussière. Selon lui, chaque mineur est responsable de sa sécurité. Il a travaillé comme foreur puis il a été promu comme mécanicien à la surface. Pour lui, il s'agit d'une véritable promotion car il dit: "Quand tu sors d'en-dessous d'la terre, c'est une promotion ça!" Ensuite il est devenu contremaître car il avait la réputation de "bien se mêler avec toutes les nationalités". Il croit qu'il y a des "boss" qui ont acheté leur poste en bavassant, en "tétant" et en se montrant dociles avec les patrons. Pour sa part, il dit n'avoir demandé aucune faveur. Il se décrit comme un "gars à bonus". Le boni lui permettait de faire un bon salaire et parfois de tripler sa rémunération de base. Il a toujours été fier du travail bien accompli. Ses rapports avec les contremaîtres étaient bons. Il précise avec ironie qu'il ne les voyait pas souvent quand il travaillait sous terre. Ses relations avec les autres ouvriers ont toujours été excellentes. Toutefois il a remarqué que certains contremaîtres dictaient rudement leurs ordres aux immigrants. Certains profitaient de leur position hiérarchique pour molester

verbalement les immigrants les plus soumis et exiger d'eux toujours plus de productivité.¹⁶

Polonais 1 a participé à la grève de 1953-1954 qui a duré six mois. Il a été actif sur la ligne de piquetage durant tout l'arrêt de travail. Il considère le syndicat comme une arme qui protège les mineurs des abus de l'employeur. Toutefois il constate aujourd'hui que le syndicat est devenu trop fort. Il encourage les travailleurs les plus paresseux. Il dit avoir préféré le syndicat des Métallos (FTQ) à celui de la Confédération des Syndicats Nationaux (CSN). Avec l'arrivée de la CSN, le syndicat a perdu de sa noblesse au profit de revendications qu'il juge superflues. Polonais 1 a été très nerveux quand nous avons abordé la question du syndicat. Son fils travaille à la mine Noranda et il avait peur des répercussions possibles. En fait, notre informateur craignait réellement que la compagnie apprenne sa participation à notre enquête et qu'elle se venge sur son fils par la suite. Il a été difficile d'en savoir davantage malgré le fait que nous lui avons rappelé qu'il était interrogé sous le couvert de l'anonymat.

Polonais 2 n'a pas participé à la grève de 1953-1954 car il avait peur de perdre son emploi. Cependant il sympathise avec le syndicat qu'il juge fort utile pour régler les griefs et améliorer les conditions de travail. A son avis, si le syndicat était réellement nécessaire dans les années 1930-1950, il est désormais inutile puisque les mineurs ont obtenu tout ce qu'ils voulaient.

¹⁶ Graphique 6

Polonais 3 partage également cette opinion. Il trouve que le syndicat exagère actuellement. Utile dans les années 1950-1960, le syndicat protège dorénavant les paresseux. Il n'a pas participé activement lors de la grève de 1953-1954 sauf quelques présences sur la ligne de piquage. Néanmoins il estime que le syndicat avait sa raison d'être lorsqu'il a commencé sa carrière de mineur de fond.

Notre informateur lithuanien se décrit comme un homme de compagnie à qui il voue le plus grand respect. Il n'a pas été actif lors de l'arrêt de travail de 1953-1954. Il craignait de perdre son poste et d'être obligé de retourner en Lituanie, territoire alors occupé par les Soviétiques. Sa peur des représailles ^{deus le} au pays ✓ d'origine lui a dicté son choix. Toutefois il affirme que sans le syndicat, l'entreprise aurait sans doute continué de sous-payer ses employés et de les forcer à oeuvrer dans des conditions souvent périlleuses au plan de la sécurité, plus particulièrement les poussières de silice et les émanations de monoxyde de carbone. Sa perception syndicale s'avère donc positive même si elle est mitigée.

L'informateur canadien-anglais a été responsable de quarante syndiqués lorsqu'il était échantillonneur à la mine. Il a été très actif lors de la grève de 1953-1954. Selon notre ami lithuanien, il a été promu contremaître quand la direction s'est aperçue de ses trop bonnes aptitudes comme porte-parole syndical. L'entreprise l'aurait donc affecté à un poste de cadre afin de faire cesser son militantisme. Notre informateur canadien-anglais considère que le syndicat a sa place dans tous les secteurs

industriels. Le syndicat incarne la solidarité des ouvriers. Il défend les droits des mineurs. Il ^{constitue} ~~consiste~~ en un instrument utile pour l'augmentation des salaires et l'amélioration des conditions de travail. Cependant il préférerait le syndicat des Métallos qu'il pense plus près des besoins réels des travailleurs. ✓

Notre informateur canadien-français se dit contre les grèves. Elles ne donnent jamais les résultats escomptés et selon lui, tout arrêt de travail se solde par une perte importante de revenus que les augmentations salariales obtenues ne parviennent pas à effacer en bout de ligne. Il n'a pas participé à la grève de 1953-1954 car il était en arrêt de travail dû à un accident. Néanmoins il se dit favorable au syndicat qu'il considère bon pour améliorer la sécurité et les conditions de travail en général. Il préférerait les Métallos parce que ce syndicat était à l'écoute de ses membres. Notre informateur était inquiet tout au long de la partie de l'entrevue qui traitait de la question syndicale. Il a clairement signifié qu'il ne voulait pas que sa collaboration à notre étude soit connue car il craignait pour son fils encore à l'emploi de la mine Noranda.¹⁷

Polonais 1 sortait très peu après ses heures de travail à la mine ou durant ses congés. Il s'adonnait parfois l'été à la pêche et il aimait bien flâner sur la plage avec son épouse et ses enfants, des loisirs peu dispendieux et à la mesure de ses moyens financiers. Il fréquentait surtout des immigrants d'Europe centrale

¹⁷ Tableau V

et d'Europe de l'Est ainsi que des anglophones. Ne parlant pas un traître mot de français, il ne s'est pas fait beaucoup d'amis francophones hormis ceux qui pouvaient échanger avec lui en anglais. Il allait rarement dans les bars et il ne prenait une bière au Canadian Corps qu'à l'occasion mais très exceptionnellement. Il n'aimait pas les Allemands et il les évitait autant que possible sans pour autant s'en cacher. Il leur en voulait amèrement d'avoir envahi sa Pologne natale. Cette hostilité envers la communauté allemande ne s'est pas reflétée dans ses rapports ouvriers car il n'en croisait que très peu souvent à la mine. Bref, il dit carrément détester les Allemands.

Polonais 2 n'haïssait pas vraiment les Allemands. Seul leur gouvernement les a contraints à faire la guerre. Il les considère comme un peuple éprouvé par la guerre comme ce fut le cas des Polonais. Il n'en demeure pas moins qu'il n'apprécie guère qu'ils aient envahi la Pologne. Son cercle d'amis gravite autour des activités paroissiales. Sa communauté a organisé des bazars pour venir en aide à la Pologne, des danses folkloriques et des parades auxquels il a apporté son support. Il aimait bien danser avec sa femme à la Légion canadienne, au Canadian Corps et au local des Moose. Toujours avec sa communauté, il a organisé une chorale polonaise qui s'est produite dans le Nord-Est ontarien ainsi que dans l'Abitibi minier. Durant une dizaine d'années, le dimanche après-midi, il veillait à l'enseignement du polonais dispensé aux enfants dans le sous-sol de l'église Blessed Sacrement. Il est retourné à trois reprises en Pologne revoir des membres de sa

famille avec qui il entretient une correspondance épistolaire assidue.

Polonais 3 a rencontré son épouse sur la ligne de piquetage en 1953. Auparavant il menait un train de vie peu reposant. Il se battait parfois dans les hôtels (Frontenac, Savoie, Radio) pour gagner les faveurs des femmes. Une fois marié, il s'est adouci le caractère et a modéré drastiquement sa consommation d'alcool. Il n'aimait pas les Allemands. Il s'en est pris verbalement à maintes reprises aux membres de cette communauté lors de ses virées dans les établissements hôteliers. Il ne les craignait aucunement en raison de son imposant gabarit physique. Il pardonne aux Allemands d'avoir envahi la Pologne mais il ne l'oubliera jamais: "Forgive but not forget. Never forget. O.K.?" Ses amis étaient en grande majorité des mineurs de fond avec qui il travaillait à la mine. S'il trouve les francophones plus amicaux que les anglophones, ses relations avec la communauté canadienne-française se limitent à quelques voisins s'exprimant en anglais. Toutefois il fréquentait surtout des personnes de nationalité polonaise ainsi que quelques immigrants d'Europe centrale et d'Europe de l'Est. Il aimait danser et boire au Canadian Corps, à la Légion canadienne et au local des Moose. Il s'est lié d'amitié aussi avec des membres de l'église Blessed Sacrement (lieu de culte catholique). Polonais 3 est retourné une fois en Pologne qu'il a trouvé fort transformée. Il ne semble pas estimer beaucoup les communistes responsables de l'état économique lamentable de son pays d'origine. Il reçoit régulièrement du courrier des parents demeurés en Pologne. Pour sa part, il écrit plus rarement.

L'informateur lithuanien fréquente seulement les Canadiens français qui parlent anglais. En réalité, il fréquente peu de gens. Il s'est fait quelques amis à l'église (Blessed Sacrement) parmi les Canadiens anglais et les Polonais. Le sujet lithuanien buvait et boit encore une quantité incroyable d'alcool. Sa grande consommation l'obligeait à boire à la maison à cause du prix trop élevé de la vodka. Dans la cinquantaine, il s'est marié avec une Québécoise francophone qui parle également anglais. Il lit beaucoup et il est abonné à un journal hebdomadaire ontarien d'expression lithuanienne: "The Lights of Homeland". Durant ses rares sorties, il se rendait à l'Hôtel Moderne et au Canadian Corps. Chose singulière chez les membres des communautés immigrantes d'origine européenne, il se targue d'être un indépendantiste québécois. Il suit de près la politique québécoise et canadienne. Il scrute à la loupe toutes les nouvelles concernant la Lithuanie. Il conserve beaucoup d'amertume envers les Russes. Il a pris les armes en Lithuanie afin de défendre son pays de l'envahisseur communiste. Il correspond régulièrement avec les membres de sa famille demeurés au pays natal. Il dit avoir craint longtemps pour leur sécurité. Toutefois il se réjouit aujourd'hui de la libération de son peuple de l'oppression soviétique.

L'informateur canadien-anglais possède un cercle d'amis limité qui s'adonne aux activités de la paroisse Blessed Sacrement. Tous ses amis sont pratiquants. Il décrit l'église comme sa deuxième maison. Il sortait peu si ce n'est pour aller danser à l'Hôtel Radio et à l'Hôtel Savoie dans les années 1950. Il est membre actif des Chevaliers de Colomb et membre du conseil de

Fabrique de sa paroisse (marguillier). Il veille avec son épouse au maintien des activités paroissiales. Il désire demeurer au Québec toute sa vie même en cas d'un vote pour l'indépendance. Il estime que le Québec continuera à promouvoir des valeurs démocratiques. Cependant il s'inquiète de son statut de citoyen canadien qu'il voudrait bien conserver.

L'informateur canadien-français n'a pas d'amis autres que francophones. Il parle bien à quelques voisins d'origine canadienne-anglaise ou européenne en anglais, mais il n'entretient pas avec eux de contacts continus. En fait, il a très peu d'amis. Il consacre tout son temps libre à voyager et à s'occuper de sa famille. Il n'est presque jamais sorti dans les bars. Il n'a jamais bu d'alcool sauf à de rares occasions. Il a toujours préféré la quiétude de son foyer à l'agitation des hôtels ou des salles de danse. Il passe son temps aujourd'hui à visiter sa famille et à réparer ses engins motorisés. La mécanique constitue son activité de prédilection.

Une information récurrente chez tous les mineurs rencontrés atteste notre conviction initiale. Ils se disent tous solidaires entre eux car ils travaillent tous dans le même trou. Il n'y aurait pas de distinction ethnique sous terre car tous logent à la même enseigne. Notre informateur canadien-français nous a explicitement dévoilé: "Sous terre, on est tous pareils. Il n'y a pas de race. On est là, tous ensemble, pour faire de l'argent et faire vivre notre famille."

5.2 Rapport à la syndicalisation

Notre hypothèse suggère que malgré la présence de nombreux groupes ethniques à la mine Noranda, les immigrants de la première vague se sont montrés solidaires face à l'inflexibilité tranchante de l'entreprise et ils ont tenté d'implanter un syndicat. Les deux contingents d'immigrants européens se distinguaient néanmoins par leur vision syndicale: le premier étant franchement syndicaliste et le deuxième étant davantage soumis à l'employeur.

Nous voulons donc voir si la perception syndicale des mineurs polonais était différente selon leur appartenance à l'une ou l'autre des deux vagues d'immigration et comment cela s'est traduit dans les rapports de production. Nous croyons également que les travaux qui sous-entendent que la diversité culturelle dans un site de production conduit inévitablement à des relations conflictuelles entre les ouvriers s'avèrent faux, tout au moins dans le domaine minier.

Bernier et Copans (1978) remarquent que les classes ouvrières constituées de mineurs sont fermées sur elles-mêmes, comme c'est le cas des cités ouvrières du rail et de l'agro-alimentaire. L'isolement des communautés minières influence cette fermeture sur soi ainsi que l'esprit d'entreprise.

Williamson (1982) abonde en ce sens en précisant que c'est l'environnement idéologique et politique du mouvement ouvrier

minier, les fluctuations du prix de la matière minérale sur les marchés, l'isolement des communautés minières, les structures et la gestion des relations de travail ainsi que le peu d'implication des instances gouvernementales qui provoquent cette fermeture. Ces facteurs expliqueraient par exemple la solidarité ouvrière dont font preuve les mineurs de Grande-Bretagne.

Godoy (1985) reconnaît également une certaine solidarité entre les mineurs de l'Amérique du Sud. Celle-ci s'explique par la conjugaison des bas salaires, les dangers inhérents au travail sous terre, l'autonomie des mineurs sur leur lieu de travail, l'isolement des communautés minières éloignées des centres urbains, les conditions de travail, les fluctuations du prix du minerai et l'organisation coercitive du travail. Ces facteurs donnent lieu à la formation de rapports ouvriers intenses et solidaires se traduisant par des mouvements ouvriers radicaux et une conscience politique singulière. Godoy note (1987) que le contrôle de la production, que les mineurs boliviens détiennent, joue en faveur de la solidarité ouvrière.

Hunt (1970) constate aussi une solidarité caractéristique des milieux ouvriers miniers. Il ajoute que les variations du prix des métaux sur les marchés jouent sur les rapports entre les mineurs et les cadres et favorisent l'émergence de la solidarité ouvrière. En effet, les contremaîtres seraient plus exigeants, au plan de la productivité des travailleurs, lorsque le prix du minerai est bas afin que l'entreprise continue de retirer des profits à la hausse malgré la mauvaise conjoncture économique. Contraints par la compagnie à augmenter leur production, les mineurs américains

se montrent généralement solidaires face aux impératifs financiers des propriétaires miniers.

Frank (1986) note que l'organisation des relations de travail à la mine et les conditions physiques du lieu de travail limitent l'autorité patronale et inspirent un sentiment de pouvoir et d'indépendance chez les mineurs du charbon au Cape Breton (Nouvelle-Écosse). Les travailleurs miniers exercent un contrôle sur la production et ils en sont fort conscients. Ces facteurs appuient la solidarité ouvrière ainsi que la conscience de groupe.

Bulmer (1975) insiste sur le fait que les mineurs sont solidaires entre eux, tant à l'égard de l'employeur qu'envers le monde extérieur. Cet esprit de corps provient, selon lui, du fardeau psychologique causé par les dangers inhérents à leur emploi. La nature du travail, qui force les mineurs à oeuvrer en groupes autonomes, favorise la solidarité ainsi que le contrôle qu'ils ont sur la production. L'embauche généralisée et abusive d'une main d'oeuvre immigrante sert alors de moyen pour l'entreprise afin de diviser les ouvriers en amplifiant les clivages ethniques.

Elbaz (1985) considère également que les compagnies tentent de court-circuiter la lutte des classes en utilisant une main d'oeuvre diversifiée au plan de l'ethnicité.

Schwieder et al. (1987) établissent que les compagnies minières américaines exploitant le charbon de l'Iowa utilisent une main d'oeuvre ethnique afin de bénéficier de sa docilité. De plus, elles cherchent à embaucher une masse ouvrière sous-payée, composée en grande partie de Noirs, afin de nuire à toute

tentative de syndicalisation. Toutefois les conditions de travail pénibles et les bas salaires ont conduit à la syndicalisation d'une mine de charbon (Buxton).

Nous avons déjà mentionné que l'utilisation d'une main d'oeuvre formée d'immigrants ne garantit pas nécessairement à l'entreprise minière la soumission de ses employés.

En effet, Dennie (1993) remarque, dans son étude sur les mouvements ouvriers dans le Nord de l'Ontario, que les mineurs d'origine immigrante ont démontré le leadership nécessaire pour consolider la position ouvrière dans les différentes conjonctures économiques et face à l'évolution des rapports de production. En fait, les immigrants s'impliquaient activement dans les activités syndicales et ils en étaient d'ailleurs parfois les organisateurs.

Seager (1981) affirme que les compagnies minières de l'Ontario recherchent une main d'oeuvre souple et obéissante. Toutefois les immigrants finlandais embauchés par les mines se montrent revendicatifs et participent en grand nombre au mouvement ouvrier ontarien.

Palmer (1991) constate que la gauche attire les groupes ethniques au Canada. Le Parti communiste appuie les ouvriers d'origine ethnique dans leurs griefs. Le Mine Workers' Union, syndicat affilié à la Workers' Unity League, reçoit une bonne écoute des mineurs immigrants dont il entend défendre les intérêts. La centrale ouvrière du Workers' Unity League est contrôlée par le Parti communiste du Canada et constitue un de ses instruments de propagande. Le radicalisme politique des immigrants arrivés en Ontario ^{avant} après la Seconde guerre mondiale

? ✓

finit par influencer les attitudes de la population native envers l'immigration et la gauche. Les immigrants d'Europe centrale et d'Europe de l'Est, en particulier, se révèlent être de dangereux révolutionnaires. Palmer observe, comme Gourd (1981), que les réfugiés anti-communistes de droite, arrivés à la fin des années 1940 et au début des années 1950, ont joué un rôle important dans le déclin de la gauche ethnique.

Reczynska (1984) note que la population canadienne s'attaque fréquemment à la moralité des Polonais dont elle craint l'activisme de gauche.

Lévesque (1984) confirme également l'influence des immigrants dans les relations que les ouvriers entretiennent avec l'entreprise. Ces derniers possèdent un bagage culturel au sein duquel se trouvent des idéologies réformistes qui se reflètent dans leur conception du travail et dans les revendications qu'ils soutiennent.

Vincent (1995) remarque qu'un grand nombre d'immigrants d'origine européenne oeuvrant dans le secteur minier de l'Abitibi-Témiscamingue étaient conscientisés à la lutte des classes et militaient ardemment dans les mouvements de gauche, socialistes et communistes. Ces nouveaux arrivants représentaient une variété de tendances idéologiques réformistes qui constituaient une menace pour les propriétaires miniers.

Selon plusieurs auteurs, la spécificité du travail minier inclinait les travailleurs à se montrer solidaires dans leurs revendications collectives. Cette spécificité combinée à des idéologies de gauche issues des pays d'Europe de l'Est et dont les

les fondements se retrouvaient dans le discours de la Mine Workers' Union ont incité les mineurs de la Noranda à faire la grève en 1934 et à défendre courageusement leurs intérêts. Certains auteurs considèrent que les immigrants des années 1940-1950 partageaient une philosophie de droite voisine de celle des entreprises capitalistes et qu'elles ont nuit au développement du mouvement syndical.¹⁸

Nos informateurs évoquent la solidarité ouvrière des mineurs de la Noranda en rappelant qu'ils sont tous égaux sous terre puisqu'ils partagent le même sort qui est de travailler dans les profondeurs afin de subvenir aux besoins de leur famille ou à ses propres besoins dans le cas du Lithuanien. Les rapports inamicaux que deux informateurs polonais entretenaient envers les Allemands n'ont été mentionnés que lorsque nous avons abordé la question des relations hors travail. L'hostilité proprement ethnique ne semble pas avoir sa place dans les rapports de production à la mine. La solidarité ouvrière paraît l'emporter sur les différends ethniques. Pour sa part, notre informateur lithuanien disait détester les Russes. Toutefois il ne fit jamais mention de cette haine, engendrée par la prise de possession des Soviétiques du territoire lithuanien, quand il s'agissait de commenter les rapports de production à la mine. On dirait qu'une fois sous terre, les hostilités s'évanouissent le temps du quart de travail. Elles ressurgissent cependant lorsque nous

¹⁸ Tableau VI

interrogeons les mineurs sur les relations sociales extérieures au site de production.

Les informateurs ne paraissent pas manifester une préférence marquée dans la composition des équipes de travail. Polonais 3 dit avoir préféré oeuvrer avec des compatriotes polonais pour des raisons d'ordre linguistique. Le mineur d'origine lithuanienne aimait bien travailler avec des Canadiens Français à cause d'un penchant commun pour la plaisanterie. Il trouvait les individus de souche canadienne-française plus enclins à rire. Dans un cas, une raison d'ordre pratique, dans l'autre, une justification fondée sur la bonne camaraderie.

Cependant certaines divergences sont apparues quand nous avons abordé la question des rapports entre les ouvriers et les contremaîtres.

En effet, trois de nos informateurs (Polonais 1, Lithuanien, Canadien Français) ont estimé qu'il fallait se montrer conciliant avec les cadres pour accéder au poste de contremaître. Polonais 1 n'a jamais voulu devenir contremaître parce qu'il ne voulait pas démontrer trop de docilité envers les patrons; Polonais 2 ne voulait pas des soucis incombant à ce poste; Polonais 3 trouvait que le salaire ne légitimait pas les responsabilités afférentes à cet emploi; notre informateur lithuanien ne désirait pas pousser les mineurs à donner le plus de rendement possible. Notre informateur canadien-anglais aurait été promu contremaître par le direction de la mine afin d'endiguer son activisme syndical, selon le sujet lithuanien. Toutefois le principal intéressé soutient plutôt qu'il est devenu cadre parce que la mine éprouvait le

besoin de trouver un superviseur connaissant bien le travail au laboratoire. Enfin notre informateur canadien-français affirme qu'il est devenu contremaître car il avait le don de bien s'intégrer parmi tous les mineurs, malgré leurs différences culturelles. Il insiste beaucoup sur le fait que cette promotion ne lui fut pas octroyée parce qu'il cassait du sucre sur le dos de ses collègues de travail.

En ce qui concerne les relations patrons/ouvriers, une certaine récurrence s'observe chez toutes les personnes interviewées, à l'exception de l'informateur canadien-anglais: les contremaîtres exigeaient une productivité toujours plus performante de la part des travailleurs miniers. De plus, Polonais 1 s'est fait appeler Fro, D.P. et Pollack, qualificatifs qu'il ne prisait guère, par des contremaîtres canadiens-anglais. Polonais 2, Polonais 3 et le sujet lithuanien ont également déclaré que les contremaîtres abusaient de leur position hiérarchique pour les pousser à donner toujours plus de rendement. Notre informateur canadien-français affirme aussi avoir été témoin de scènes durant lesquelles les contremaîtres s'adressaient durement à des immigrants et exigeaient d'eux plus de rendement. Polonais 1 se souvient que les contremaîtres canadiens-anglais étaient fréquemment hargneux à son égard. Il souligne que les travailleurs canadiens-anglais n'aimaient pas recevoir des ordres des contremaîtres polonais.

Nous ne pensons pas que les individus canadiens-anglais étaient craints, respectés et haïs à la fois à cause de leur appartenance ethnique. Nous savons qu'ils occupaient alors la

plupart des postes de direction et que les ouvriers les identifiaient comme étant responsables de leurs conditions. Il faut se rappeler les propos de notre sujet canadien-anglais qui disait que pour être contremaître dans les années 1950, il fallait obligatoirement être en mesure de communiquer en anglais, langue de travail à la mine Noranda.

La perception syndicale de nos informateurs se révèle positive dans son ensemble. Ils croient à peu près tous que le syndicat est devenu trop puissant actuellement et ils partagent une même préférence pour le syndicat des Métallos. Ils considèrent le syndicat comme un instrument servant à défendre leurs intérêts et leurs droits. Notre sujet lithuanien est plus ambigu toutefois dans son appréciation du syndicat. Peut-être que cette attitude découle de son antipathie marquée pour les Russes et pour tout ce que l'idéologie communiste ou socialiste véhicule. Néanmoins il reconnaît que le syndicat a servi la cause des mineurs, notamment au sujet de la sécurité, des salaires et des conditions de travail en général. Les informateurs n'approuvent pas les mouvements de grève pour des raisons strictement économiques. Polonais 2 et l'informateur lithuanien n'ont pas participé à la grève de 1953-1954 de peur de perdre leur emploi. Néanmoins ils considèrent tous que le syndicat était utile lorsqu'ils ont travaillé à la mine. Polonais 1 a assuré une présence continue sur la ligne de piquetage. Polonais 3 s'est présenté à quelques rares occasions sur la ligne de piquetage, présences qui lui ont permis de rencontrer la femme qu'il allait épouser. L'informateur canadien-anglais demeure celui qui nous semble le

plus en faveur du syndicat. Il a été très actif durant la grève de 1953-1954. Notre source canadienne-française n'a pas pu participer à cet arrêt de travail. Il nous a donné l'impression qu'il ne se serait pas tellement impliqué s'il n'avait pas été blessé au dos et bénéficiaire de revenus compensatoires lors de ces événements.

Fait important à préciser, Polonais 1 et notre informateur canadien-français étaient très nerveux quand nous avons discuté de leur perception du syndicalisme. Ils ont demandé si l'anonymat leur était garanti. Ils n'étaient pas vraiment volubiles et tentaient de couper court à cette partie de l'entrevue. Chacun de ces deux informateurs a un fils qui travaille à la mine Noranda. Ils ont dit ne pas vouloir que notre enquête donne lieu à des représailles à leur égard. Sauf notre source canadienne-anglaise, tous les autres informateurs sont devenus soudainement inquiets quand nous nous sommes penchés sur les activités syndicales. La mine Noranda a laissé une empreinte marquée de méfiance et de suspicion sur les employés retraités que nous avons rencontrés.

Au plan des activités hors travail, nous avons noté que les immigrants polonais fréquentent des Européens d'origine, des Canadiens anglais et des Canadiens français qui s'expriment en anglais. Ils n'aiment pas les Allemands selon des degrés d'inimitié qui diffèrent selon les informateurs mais, fait surprenant, leur haine ne se reflétait pas dans les rapports de production comme si la solidarité ouvrière des mineurs prévalait sur les antagonismes. Polonais 1 ne pratiquait presque aucune activité sociale. Polonais 2 s'impliquait avec son épouse dans l'organisation de nombreuses

activités qui gravitaient autour de l'église et de la communauté polonaise. Polonais 3 cessa ses sorties dans les bars après s'être marié. Il se rangea pour s'occuper de sa famille. Notre informateur lithuanien sort peu et boit à la maison afin de réduire ses dépenses. Ses amis sont rares et ils fréquentent l'église. Il aime la compagnie des Canadiens français dont il apprécie la bonne humeur et la cordialité. La source canadienne-anglaise s'implique dans différentes organisations paroissiales. Son cercle d'amis tourne autour de l'église. L'informateur canadien-français ne sort pratiquement jamais. Il consacre tout son temps libre à sa famille et à quelques voyages. Ses amis sont à peu près tous canadiens-français.

Au mois de juin 1934, les mineurs de la Noranda déclenchèrent la grève, selon Gourd (1981), pour quatre raisons principales: les salaires, la reconnaissance syndicale, les conditions de travail et le congédiement pour activités syndicales. Les mineurs immigrants furent attentifs au discours rassembleur de la Mine Workers' Union qui véhiculait des valeurs réformistes auxquelles ils s'identifiaient aisément puisqu'il coïncidait avec l'idéologie gauchiste alors en vogue en Europe de l'Est. Cet arrêt de travail se solda alors par le congédiement massif de centaines d'immigrants européens qui furent remplacés par une main d'oeuvre canadienne-française. En novembre 1946 et jusqu'en février 1947, les mineurs, composés principalement de Canadiens français, firent la grève en raison des maigres salaires et pour obtenir la retenue syndicale à la source. Après soixante-dix-neuf

jours d'impasse, un accord stipula l'amélioration des conditions de travail mais ne prévoyait pas de retenue syndicale à la source. La Noranda Mines Limited embaucha des immigrants, à la fin des années 1940 et au début des années 1950, afin d'endiguer le mouvement syndical. Malgré cette stratégie patronale, une longue grève s'amorce durant l'hiver 1953-1954, dont le principal point en litige demeure la retenue syndicale à la source.

Le groupe polonais était présent lors des arrêts de travail de 1934, 1946-1947 et 1953-1954. Lorsque l'on observe rapidement les données recueillies sur la perception du syndicalisme de nos informateurs polonais, nous sommes enclins à croire que les Polonais de la première vague d'immigration en Abitibi-Témiscamingue étaient davantage revendicatifs que ceux embauchés à partir de la fin des années 1940. Toutefois il y a lieu de se demander si ces derniers n'étaient pas informés du renvoi massif de plusieurs Polonais, suite à la grève de 1934, et qu'ils préféreraient oeuvrer dans des conditions de travail difficiles et être sous-payés plutôt qu'être congédiés puis déportés dans leur pays d'origine. Ils connaissaient fort bien la situation misérable de la Pologne après la guerre. En fait, les Polonais ne s'opposèrent aucunement au syndicat, même s'ils considèrent qu'il est devenu trop puissant aujourd'hui. Leur désengagement provient possiblement de leur crainte d'être congédiés. Ils savaient sans doute que la compagnie Noranda n'avait pas hésité, dans le passé, à utiliser le renvoi systématique et la déportation pour régler les conflits de travail avec la main d'oeuvre d'outre-mer. A notre avis, les immigrants polonais craignaient la déportation et le

congédiement lors des événements de l'hiver 1953-1954 mais ils partageaient tout de même les convictions de leurs confrères qui s'affichaient comme syndicalistes. On peut se demander si les immigrants, qui ont fomenté la grève en 1934, ^{s'ils} avaient connu les répercussions de leur rébellion, auraient été tout aussi revendicatifs et cela, malgré leur foi légitime dans le discours gauchiste défendant les droits et les intérêts des travailleurs. Les idéologies réformistes, issues du pays d'origine et ensuite diffusées par le Mine Workers' Union, l'auraient-elles ~~emporté~~ sur le congédiement, l'emprisonnement et la déportation? Nous croyons que les conditions de travail étaient alors tellement ingrates que ces ouvriers immigrants n'avaient plus rien à perdre. Ils auraient sûrement débrayé malgré l'épée de Damoclès suspendue au-dessus de leurs têtes.

Les Polonais de la deuxième vague immigrante n'entretiennent aucune animosité envers les communistes. Ils en veulent plutôt aux Allemands qui représentent, somme toute, l'idéologie fasciste. Nous n'avons pas que les immigrants recrutés dans les mines de la région après la Seconde guerre mondiale partageaient tous le sentiment polonais. Nous pensons plutôt que les auteurs, qui estiment qu'ils se situaient plus à droite et qu'ils répondaient ainsi aux critères de sélection des entreprises minières, ont raison. Notre informateur lithuanien témoigne cette même conviction. Pour notre part, nous ne sommes toutefois pas convaincus que les Polonais embauchés à la mine Noranda s'alignaient sur l'idéologie de droite. Ils craignaient la déportation au pays d'origine et le congédiement. Pour ces raisons,

ils ont été très discrets lors de la grève de 1953-1954. Néanmoins ils partageaient possiblement le sentiment des activistes syndicaux. Leur perception syndicale, recueillie lors des entrevues, en témoigne.

Conclusion

Les Polonais n'ont sans doute pas affiché ouvertement leur mécontentement envers la compagnie minière Noranda Mines Limited lors de la grève de 1953-1954 mais il n'en demeure pas moins qu'ils partageaient largement les convictions de leurs collègues de travail qui s'activaient sur les lignes de piquetage. Les deux contingents de Polonais, correspondant avec les périodes d'après guerre, furent à notre avis résolument syndicalistes, le premier groupe participant énergiquement aux activités militantes et le second se faisant plus discret mais manifestant néanmoins son mécontentement dans l'ombre. Il est vrai que la compagnie minière Noranda a embauché des immigrants déplacés par la guerre en Europe et qu'elle trouva en eux une main d'oeuvre docile et conciliante en raison de son penchant pour les idéologies de droite opposées au mouvement syndical associé à la gauche. Toutefois nous ne croyons pas que les mineurs polonais aient été des partisans de l'idéologie fasciste.

Pendant la période 1926-1951, on note la présence de certains sentiments xénophobes à l'égard des immigrants dans la population composée principalement de Canadiens français. Les immigrants de la première vague sont perçus comme des voleurs d'emplois à la solde du gouvernement bolchévique. La presse locale encourage l'animosité qui trouve une oreille attentive auprès des Canadiens d'origine en cette période de crise économique. Leur congédiement en 1934 n'attriste donc pas les

habitants de Rouyn-Noranda qui trouvent là une belle occasion de se voir embaucher à la mine. En réalité, les immigrants de la première vague, provenant d'Europe centrale et de l'Est, constituaient à la fois une main d'oeuvre indispensable et une menace pour les propriétaires miniers. Pour les Canadiens français, ils représentaient davantage des rivaux relativement aux rares emplois disponibles. Les immigrants de la deuxième vague sont pour leur part considérés comme des voleurs d'emplois également, ce qui n'est pas pour les prédisposer favorablement à l'égard de la population locale malgré les tentatives infructueuses de la presse anglophone qui vantent leur mérite comme travailleurs acharnés prêts à participer au développement du pays. Pour la compagnie minière, ils sont une main d'oeuvre docile facilement manipulable au gré de ses impératifs de productivité.

Dans les rapports de production, on peut imaginer facilement que les immigrants de la première vague, qui ont conservé leurs emplois, devaient avoir une piètre opinion des briseurs de grève canadiens-français. Cependant nous n'avons pu rencontrer aucun de ces immigrants car ils sont pratiquement tous décédés. Les immigrants de la deuxième vague étaient perçus comme des opposants au mouvement syndical. Toutefois il ne semble pas que cela ait influencé les mineurs canadiens-français. En raison de leur majorité dans la composition de la main d'oeuvre, les Canadiens français se sont peu préoccupés de cette nouvelle main d'oeuvre d'outre-mer. Nous pensons que la solidarité ouvrière l'a emporté sur les sentiments hostiles. De plus,

les Polonais, bien que timides dans leur participation à l'arrêt de travail de 1953-1954, partageaient les convictions des dirigeants syndicaux. Cette attitude a certainement joué en leur faveur quant à leur appréciation comme travailleurs miniers de la part de la majorité canadienne-française.

Les facteurs de solidarité ouvrière relatifs au travail à la mine demeurent très particuliers à ce secteur industriel. Nous avons vu précédemment que sous terre, tous les mineurs sont pareils et forment un groupe solidaire. L'identité ethnique ne paraît pas brouiller les cartes. Tous les mineurs doivent donner un rendement maximal, quelle que soit leur origine ethnique. Nos informations démontrent même que les immigrants étaient possiblement plus pressés que les autres mineurs à augmenter leur productivité. Cette attitude des contremaîtres a possiblement joué en faveur des immigrants quant à la perception que les autres mineurs canadiens-français entretenaient à leur endroit.

Les conditions de travail pénibles, le danger inhérent au travail sous terre¹⁹, le sentiment d'autonomie issu de la particularité du travail de mineur de fond, l'organisation du travail, la nonchalance des gouvernements qui n'interviennent que très rarement dans l'exploitation des ressources minières et dans les conflits de travail, l'isolement des villes minières, le contrôle que les ouvriers exercent sur la production, les variations des prix des métaux sur les marchés boursiers représentent des facteurs de solidarité auxquels tous les mineurs sont exposés.

¹⁹ Graphique 6

Nous ne répéterons jamais assez que ces facteurs sont déterminants dans la dynamique des relations ouvrières à la mine. Tellement importants qu'ils écartent toute forme de haine ou de rivalité basée sur l'identité ethnique pendant les quarts de travail. On ne peut plus aujourd'hui étudier les rapports de production dans une mine sans en tenir compte. Ces facteurs ont permis aux mineurs polonais de faire corps avec tous les autres mineurs, quelle que soit l'appartenance ethno-culturelle. Quand on gagne sa vie à creuser le roc, on s'unit avec ses camarades de travail dans la lutte visant l'amélioration des conditions de travail. Ajoutez à ces facteurs les salaires dérisoires des mineurs jusque dans les années 1970 et vous avez une combinaison parfaite pour créer de la solidarité. Quand on ne respecte pas les droits les plus légitimes des travailleurs comme l'hygiène par exemple, lorsque l'on s'attaque continuellement à la dignité des ouvriers et que l'on abuse du pouvoir que l'on détient, cela engendre de la cohésion entre les mineurs. Lors du déclenchement de la grève le 10 juin 1934 à la mine Noranda, il n'y avait ni Polonais, ni Hongrois, ni Finlandais, ni aucun autre groupe ethnique: il n'y avait là qu'un groupe de travailleurs unis, solidaires et prêts à se battre pour la reconnaissance de leurs droits. En réalité, en jouant la carte de l'exploitation sauvage de sa main d'oeuvre durant la période 1926-1951, la mine Noranda a permis l'éclosion de la solidarité ouvrière qui s'est ensuite traduite par la syndicalisation difficile mais réussie de l'entreprise.

Les Polonais, tout comme les autres communautés ethno-culturelles de Rouyn-Noranda, sont vus comme des personnes repliées sur elles-mêmes ne se mêlant pas à la population majoritairement francophone. Toutefois nous devons prendre en compte leurs multiples implications sociales: érection d'un lieu de rassemblement polonais (Polish Hall), organisation de danses, concerts, levées de fonds pour les parents demeurés au pays et bazars, participation à la parade de la Saint-Jean-Baptiste... Comme le remarque Vincent (1995), les immigrants vivent dans des mondes parallèles qui tentent de conserver la tradition. Cependant, ne concluons pas trop hâtivement que les immigrants refusaient de s'intégrer à la population locale. Dans une autre recherche, il serait intéressant de vérifier quels ont été les véritables motifs du clergé catholique francophone à ne manifester aucune intention d'absorber les nouveaux arrivants et pourquoi le clergé catholique anglophone a pour sa part démontré un si vif intérêt à recruter les immigrants. D'une part, le clergé francophone a dû voir une menace dans ce contingent d'étrangers; d'autre part, le clergé anglophone a dû y voir une occasion afin de renflouer le nombre de ses fidèles vu sa faiblesse numérique en région.

En fait, la présente enquête ouvre la voie à plusieurs autres investigations pour les chercheurs en sciences sociales. Le temps presse car les immigrants de la première vague en Abitibi-Témiscamingue ont disparu et ceux de la deuxième vague avancent en âge. En outre, notre recherche démontre toute l'importance des facteurs de solidarité ouvrière dans l'étude des

rapports de production à la mine. Notre synthèse de ces facteurs peut s'avérer fort pertinente pour l'analyse de la dynamique sociale inhérente au travail minier. Finalement, une enquête ethnographique sur les enfants des immigrants qui demeurent encore à Rouyn-Noranda ou ailleurs dans la région témiscabitiébienne risque fort de se montrer intéressante pour la compréhension de l'intégration sociale des communautés ethniques en région périphérique.

Pour conclure, nous pensons qu'il est désormais malvenu d'étudier les relations ouvrières interethniques sans prendre en considération les facteurs potentiels de solidarité. Dans le cas du domaine minier, nous souhaitons vivement que le détour obligé des conflits entre les travailleurs de souche ethnique différente ne soit plus emprunté par les chercheurs. Pour ce qui est des autres secteurs de l'industrie, nous espérons que les chercheurs exploreront minutieusement les éléments de cohésion avant de conclure trop facilement que du pluralisme ethnique résulte inévitablement l'absence de camaraderie entre les travailleurs. Ce mode de réflexion a trop longtemps occulté les formes de coopération prévalant dans les classes ouvrières.

Bibliographie

- EVERY, D., *Dangerous Foreigners. European Immigrant Workers and Labour Radicalism in Canada, 1896-1932*, Toronto: McClelland and Stewart, 1979.
- EVERY, D. et J. K. FEDOROWICZ, « Les Polonais au Canada », dans *Les groupes ethniques du Canada*, no. 4, 1991.
- BALIKCI, A., *Remarques sur la structure du groupe ethnique bulgare et macédonien de Toronto*, Ottawa: Musée National du Canada, 1955.
- BARENDSE, M.A., « American Perceptions Concerning Slavic Immigrants in the Pennsylvania Anthracite Fields, 1880-1910. Some Comments on the Sociology of Knowledge » dans *Ethnicity*, n° 8, 1981, p. 96-105.
- BENOIST, E., *L'Abitibi, pays de l'or*, Montréal: Editions du Zodiaque, 1938.
- BENSON, J., *British Coal Miners in the Nineteenth Century: A Social History*, New York: Holmes and Meier Publishers Inc, 1980.
- BERNIER, B. et J. COPANS, « Présentation » dans *Anthropologie et sociétés*, vol. 10, n° 1, 1986, p. 1-9.
- BERNIER, B., ELBAZ, M. et G. LAVIGNE, « Ethnicité et lutte de classes » dans *Anthropologie et sociétés*, vol. 2, n°1, 1978, p. 15-60.
- BERTAUX, D., « Fonctions diverses des récits de vie dans le processus de recherche » dans *Les récits de vie: théorie, méthode et trajectoires types*, Montréal: Editions St-Martin, 1986
- BIAYS, P., *Les marges de l'oekoumène de l'Est du Canada*, Québec: Presses de l'Université Laval, 1964.
- BLANCHARD, R., *Le Canada français*, Montréal: Librairie Arthème Fayard Limitée, 1960.

BLUMBERG, M., *Job Switching Autonomous Work Groups: A Descriptive and Exploratory Study in an Underground Coal Mine*, San Francisco: R. & E. Research Associates Inc, 1978.

BODNAR, J., *Immigration and Industrialisation. Ethnicity in an American Mill Town, 1870-1940*, Pittsburg: University of Pittsburg Press, 1977.

BODNAR, J., « Immigration, Kinship and the Rise of Working-Class Realism in Industrial America » dans *Journal of Social History*, vol. 14, n° 1, 1980, p. 45-56.

BOURASSA, J., *Le travailleur minier, la culture et le savoir ouvrier: quatre analyses de cas*, Québec: Institut québécois de recherche sur la culture, n° 4, 1982.

BOUVIER, P., « Anthropologie industrielle et culture ouvrière » dans *Anthropologie et sociétés*, vol. 10, n° 1, 1986, p. 163-169.

BULMER, M.I.A., « Sociological Models of the Mining Community » dans *Sociological Review*, vol. 10, n° 3, 1975, p. 61-92.

CALDWELL, G., *Les études ethniques au Québec*, Québec: Institut québécois de recherche sur la culture, n° 8, 1983.

CAMIRE, L., et al., *Rapport sur les groupes minoritaires dans le Nord-Ouest québécois*, Amos: Bureau régional de diffusion du français, 1969.

CAMPBELL, A., *Honourable Men and Degraded Slaves: A Comparative Study of Trade Unionism in Two Lanarkshire Mining Communities, 1830-1974*, Londres: Hassocks, 1978.

CAMPBELL, A., *The Lanarkshire Miners*, Edinburg: John Donald Publishers Limited, 1979.

CHALIFOUX, J.J., « Les histoires de vie » dans *Recherche sociale*, 1984, p. 277-291.

CHEVRIER, J., « La spécificité de la problématique » dans *Recherche sociale*, 1984, p. 49-77.

CREPEAU, P., *Voyage au pays des merveilles: quatre autobiographies d'immigrants*, Ottawa: Musée National de l'Homme, Collection Mercure, dossier n° 25, 1978.

CREPEAU, P. et M. EINARSSON, *Cross-cultural Life History Project*, Ottawa: Musée National de l'Homme, 1976.

DE KETELE, J.M. et X. ROEGIERS, *Méthodologie du recueil d'informations. Fondements des méthodes d'observation, de questionnaires, d'interviews et d'études de documents*, Bruxelles: Edition expérimentale, 1991.

DEL BALSIO, M., « L'assimilation et les études ethniques en Amérique du Nord » dans *Cahiers de recherche sociologique*, 1984, p. 49-73.

DENNIE, D., « Le mouvement ouvrier dans le Nord de l'Ontario: les grèves de 1900 à 1945 » dans *Labour/Le Travail*, no. 32, 1993, p. 247-259.

DESLAURIERS, J.P., *Recherche qualitative. Guide pratique*, Montréal: McGraw-Hill, 1991.

DUMAS, E., *Dans le sommeil de nos os*, Montréal: Léméac, 1971.

DUPUIS, J.P., *Une analyse anthropologique des rapports entre l'entreprise et la communauté dans deux villages miniers abitibiens*, Montréal: thèse de doctorat, département d'anthropologie, Université de Montréal, 1991.

ELBAZ, M., *L'économie politique des clivages ethniques: thèmes et théories*, Québec: thèse de doctorat, département d'anthropologie, Université Laval, 1985.

FESTINGER, L., *Les méthodes de recherche dans les sciences sociales*, Paris: Presses Universitaires de France, 1963.

FOURNIER, M., *Communisme et anticommunisme au Québec, 1920-1950*, Montréal: Editions St-Martin, 1979.

FRANK, D., « Contested Terrain: Worker's Control in the Cape Breton Coal Mines in the 1920s » dans *On the Job, Confronting the Labour Process in Canada*, 1986, p. 102-123.

- GAGNE, T., « L'Etat policier », dans *Le Québécois*, vol. 2., n° 1, 1969, p. 10-15.
- GARIN, H., *Les mines*, Paris: Presses Universitaires de France, 1969.
- GERIN-LAJOIE, J., *Les Métallos 1936-1981*, Montréal: Boréal Express, 1982.
- GODOY, R., « Mining: Anthropological Perspectives » dans *Annual Review of Anthropology*, n° 14, 1985, p. 199-217.
- GODOY, R., « Production Strategies of Bolivian Miners: Methodological and Empirical Considerations » dans *Human Organization*, vol. 46, n° 1, 1987, p. 48-54.
- GOURD, B.B., *Mines et syndicats en Abitibi-Témiscamingue, 1910-1950*, Rouyn-Noranda: Cahiers du département d'histoire et de géographie, Collège du Nord-Ouest, Travaux de recherche, n° 2, 1981.
- GRELL, P., « Les récits de vie: une méthodologie pour dépasser les réalités partielles » dans *Les récits de vie: théorie, méthode et trajectoires types*, Montréal: Editions St-Martin, 1986.
- HEUZE, G., *Ouvriers d'un autre monde. L'exemple des travailleurs de la mine en Inde contemporaine*, Paris: Editions de la Maison des sciences de l'homme, 1989.
- HOGENKAMP, B. et H. STORCK, *Le Borinage*, Bruxelles: Revue belge du cinéma, 1984.
- HUNT, C.J., *The Lead Miners of the Northern Pennines. In the Eighteenth and Nineteenth Centuries*, Manchester: Manchester University Press, 1970.
- JONES, D.A., « Communism at Work » dans *The Rouyn-Noranda Press*, vol. 2, n° 15, 1934, p. 2.
- KELLY, M., « L'analyse du contenu » dans *Recherche sociale*, Presses de l'Université du Québec, 1990, p. 293-315.

- LAROUCHE, F., *L'immigrant dans une ville minière du Québec*, Québec: mémoire de maîtrise, département de sociologie, Université Laval, 1974.
- LASVERGNAS, I., « La théorie et la compréhension du social », dans *Recherche sociale*, 1990, p. 111-128.
- LAURENDEAU, L.P., *Rouyn-Noranda*, Rouyn-Noranda: Société Nationale des Québécois d'Abitibi-Témiscamingue Inc., 1985.
- LERAT, S., *Géographie des mines*, Paris: Presses Universitaires de France, 1971.
- LEVESQUE, A., *Virage à gauche interdit. Les communistes, les socialistes et leurs ennemis au Québec, 1929-1939*, Montréal: Boréal Express, 1984.
- LOUGHEED, R., *Notes manuscrites*, Rouyn-Noranda: Archives nationales du Québec, 1985.
- NOIRIEL, G., *Longwy, immigrés et prolétaires, 1880-1980*, Paris: Presses Universitaires de France, 1984.
- PALMER, H., « Les enjeux ethniques dans la politique canadienne depuis la Confédération » dans *Les groupes ethniques du Canada*, no. 17, 1991.
- POIRIER, J., CLAPIER-VALLADON, S. et P. RAYBAUT, *Les récits de vie. Théories et pratiques*, Paris: Presses Universitaires de France, 1983.
- POTREBENKO, H., *No Streets of Gold*, Vancouver: New Star Books, 1977
- POTVIN, D., *Sous le signe du quartz. Histoire romancée des mines du Nord-Ouest du Québec*, Montréal: Editions Bernard Valiquette, 1940.
- RECZYNSKA, A., « Emigration from the Polish Territories to Canada up until World War Two », dans *Polyphony*, vol. 6, no. 2, 1984, p. 11-19.

SCHWIEDER, D. et al., *Buxton. Work and Racial Equality in a Coal Mining Community*, Ames: Iowa State University Press, 1987.

SEAGER, A., « Finnish Canadians and the Ontario Miners' Movement », dans *Polyphony*, vol. 3, no. 1, 1981, p. 35-45.

SMOTKINE, H., *La Pologne*, Paris: Presses Universitaires de France, 1981.

TEAL, G., « Organisation du travail et dimensions sexuelles et ethniques dans une usine de vêtements, Montréal » dans *Anthropologie et sociétés*, vol. 10, n° 1, 1986.

THOMAS, W, et F. ZNANIECKI, *The Polish Peasant in Europe and America*, Chicago: University of Illinois Press, 1984 (réédition).

TREMBLAY, S., « La colonisation agricole et le développement du capitalisme en Abitibi de 1912 à 1950 » dans *Anthropologie et sociétés*, vol. 6, n° 1, 1982, p. 229-253.

TRUDELLE, P., *L'Abitibi d'autrefois, d'hier et d'aujourd'hui*, Amos: Chez l'auteur, 1938.

VALLIERES, M., *Des mines et des hommes. Histoire de l'industrie minérale québécoise, des origines au début des années 80*, Québec: Publications du Québec, 1988.

VINCENT, O. et al., *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue*, Québec: Institut québécois de recherche sur la culture, 1995.

VINCENT, O., « Des mondes parallèles? Groupes ethniques, activités politiques et réseaux communautaires dans l'espace abitibien 1920-1955 », dans *Bulletin du RCHTQ*, vol. 21, no. 3, 1995, p. 31.

WILLIAMSON, B., *Class, Culture and Community. A Biographical Study of Social Change in Mining*, Londres: Routledge and Kegan Paul T.J. Press, 1982.

Glossaire

- Aide-foreur:** ouvrier affecté au forage. Il aide le chef d'équipe à forer les trous.
- Boiseur:** ouvrier affecté à la pose de bois pour le soutènement du terrain et à tout autre travail de menuiserie ou de charpenterie sous terre.
- Echantillonneur:** 1- ouvrier qui recueille des échantillons de minerais pour l'analyse en laboratoire. 2- ouvrier qui effectue les premiers travaux de traitement du minerais en laboratoire.
- Forage:** 1- de galerie. 2- de chantier d'abattage, communément appelé forage de longs trous. 3- de monterie. 4- de puits.
- Foreur:** ouvrier affecté au forage des trous avec l'aide-foreur. Le terme foreur désigne le chef d'équipe sur le lieu de travail.
- Opérateur de concasseur:** ouvrier affecté au concassage du minerais sous terre ou à la surface. Le marteau pneumatique ou le concasseur à mâchoires constituent les équipements utilisés.
- Opérateur de racloir à minerais:** ouvrier affecté à racler le minerais. On dirige la matière rocheuse vers une chute à minerais ou vers un endroit où il est facilement récupérable.
- Opérateur de skip:** ouvrier affecté au transport du minerais à la surface par le chemin du puits.
- Skip:** godet que l'on remplit de matière rocheuse pour ensuite le hisser vers la surface par le puits principal. Le trémie de chargement est l'endroit où l'opérateur remplit de minerais le skip.

Annexes

Liste des tableaux

Tableau I: Principaux groupes ethniques en Abitibi-Témiscamingue¹			
Groupes	1931	1941	1951
Allemands	174	312	504
Asiatiques	80	279	191
Finlandais	294	660	343
Italiens	225	446	537
Polonais	354	885	1,510
Russes	144	198	212
Scandinaves	270	430	302
Tchèq./Slovaques	156	473	350
Ukrainiens	230	847	706
Note 1:	Si on compare ces données avec celles du Tableau III, on constate que la population allemande, par exemple, est plus importante en nombre selon les allégeances religieuses. Ces différences sont la cause des traités, des territoires conquis et des difficultés rencontrées par les statisticiens à déterminer l'identité ethnique des immigrants européens. Parfois le territoire délimite l'origine ethnique; parfois c'est le caractère ethnique proprement dit. En ce sens, les Tableau III et Tableau IV donnent un autre aperçu de la composition de la population immigrante en Abitibi-Témiscamingue.		

Sources: Recensement du Canada, 1931
Recensement du Canada, 1941
Recensement du Canada, 1951

Tableau II: Principaux groupes ethniques à Rouyn-Noranda 1931-1941, à Rouyn 1951 et au Témiscamingue 1951¹				
Population	Rouyn-Nor. 1931	Rouyn-Nor. 1941	Rouyn 1951	Témisc. 1951
Population totale	5,718	13,384	14,633	55,102
Français	2,508	8,260	12,407	45,074
Anglais	1,138	2,985	1,052	6,137
Allemands	77	108	40	310
Asiatiques	61	118	70	97
Autrichiens	245	22	11	19
Finlandais	236	262	127	204
Italiens	156	195	165	327
Juifs	51	137	28	133
Polonais	224	293	242	794
Russes	127	82	54	112
Scandinaves	64	77	37	199
Tchéq./Slovaques	123	137	35	160
Ukrainiens	170	263	208	381
Note 1:	Le Témiscamingue inclut Rouyn et Noranda dans le recensement de 1951 car la population des villes de moins de 10,000 habitants n'est pas détaillée. On peut estimer à plus de 95% la population immigrante du Témiscamingue demeurant à Rouyn et à Noranda en 1951.			

Sources: Recensement du Canada, 1931
Recensement du Canada, 1941
Recensement du Canada, 1951

Tableau III: Origines ethniques et religions en Abitibi-Témiscamingue, 1931					
Origines ethniques	Religions				
	Catholique	Anglicane	Orthodoxe	Protestante ¹	Juive
Can. Français	33,831	25	-	37	-
Can. Anglais	1,313	734	-	858	-
Allemands	92	8	-	346	-
Autrichiens	228	8	4	1	-
Finlandais	10	19	-	253	-
Italiens	219	-	-	2	-
Juifs	1	3	-	-	66
Polonais	312	5	24	2	-
Russes	71	6	42	5	-
Scandinaves	124	42	-	187	-
Tchéq./Slov.	125	-	-	-	-
Ukrainiens	187	5	27	11	-

Note 1: Les données incluent les Luthériens, les Presbytériens et l'Eglise Unie.

Source: Recensement du Canada, 1931

Tableau IV: Origines ethniques et religions en Abitibi-Témiscamingue, 1941					
Origines ethniques	Religions				
	Catholique	Anglicane	Orthodoxe	Protestante ¹	Juive
Can. Français	90,107	87	4	150	-
Can. Anglais	3,543	1,982	8	3,022	-
Allemands	58	44	3	182	-
Italiens	410	21	1	9	-
Juifs	-	-	-	-	227
Polonais	752	41	45	31	-
Russes	65	23	78	23	-
Scandinaves	62	55	-	297	-
Ukrainiens	509	13	228	47	-

Note 1: Les données incluent les Luthériens, les Presbytériens et l'Eglise Unie.

Source: Recensement du Canada, 1941

Tableau V: Occupations, ancienneté, langues parlées, religion et perception syndicale					
Informateurs	Données				
	Occupations	Ancienneté	Langues parlées	Religion	Perception syndicale
Polonais 1	Op./racloir Foreur	24 ans	Polonais Anglais	Catholique	Positive
Polonais 2	Boiseur	22 ans	Polonais Allemand Anglais Russe Français	Catholique	Positive
Polonais 3	Foreur Op./racloir Op./con- casseur Boiseur Op./skip Op./char	36 ans	Polonais Anglais Allemand Ukrainien Tchèque Russe Français	Catholique	Positive
Lithuanien	Boiseur Aide- foreur Foreur Cheminot Concierge	34 ans	Lithuanien Russe Anglais Latvien Allemand Polonais Tchèque Ukrainien	Catholique	Positive

Tableau V: Occupations, ancienneté, langues parlées, religion et perception syndicale (suite)					
Informateurs	Données				
	Occupations	Ancienneté	Langues parlées	Religion	Perception syndicale
Canadien Français	Foreur Mécanicien Contremaître	36 ans	Français Anglais	Catholique	Positive
Canadien Anglais	Manoeuvre Echantillonneur Contremaître	40 ans	Anglais Français	Catholique	Positive

VII. Guide d'entrevue

Renseignements personnels

Date de naissance

Pays d'origine

Région d'origine

Localité d'origine

Allégeance religieuse

Métiers pratiqués au pays d'origine

Modalités d'embauche

Recrutement

Conditions

Choix proposés:

- pays
- provinces
- régions
- travail

Accueil

Canada

Québec

Abitibi-Témiscamingue

Rouyn-Noranda

Site de production (mine)

Rapports de production

Langue utilisée à la mine

Composition des équipes de travail

Conditions de travail: - sécurité
 - hygiène
 - santé
 - salaire

Postes occupés: - surface
 - sous terre

Avancement hiérarchique

Rapports ouvriers/patrons

Rapports ouvriers/ouvriers

Perception syndicale

Participation à la syndicalisation

Participation aux activités

Evaluation du syndicat

Rapports sociaux hors travail

Lieux de rassemblement

Base des amitiés: - langue
 - travail
 - communauté culturelle
 - autres

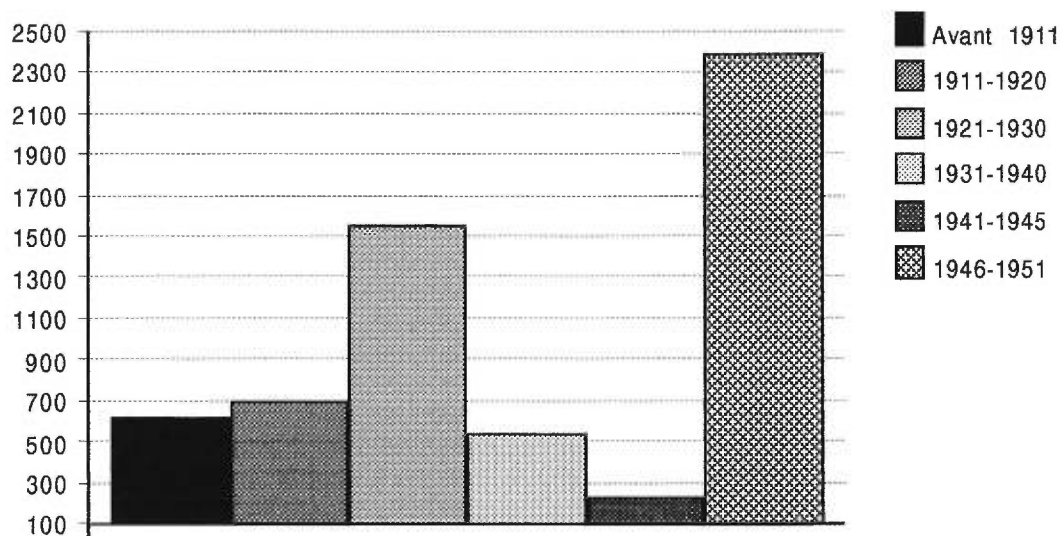
Activités sociales

VIII. Grille d'analyse

Renseignements personnels	Modalités d'embauche	Accueil	Rapports de production	Vision syndicale	Hors travail	Autres

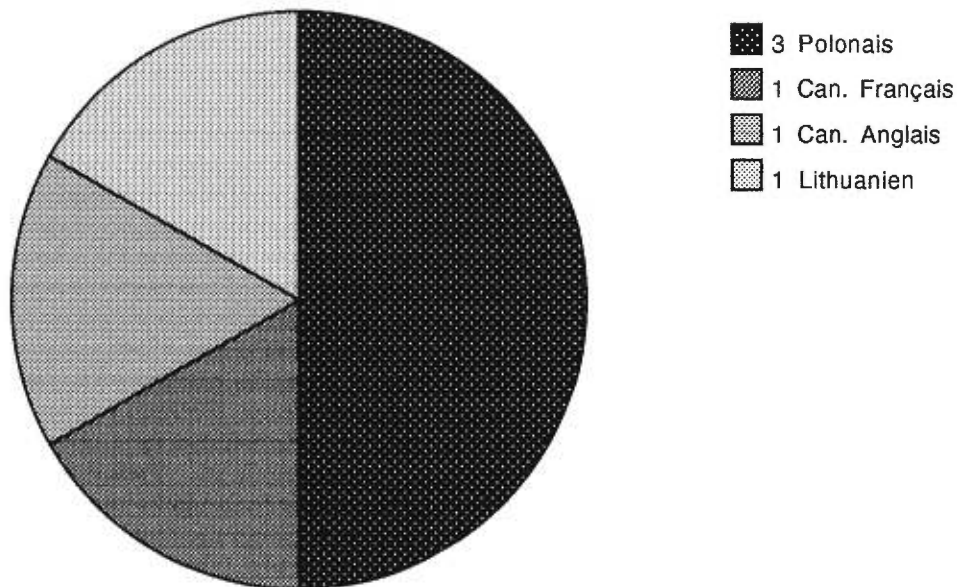
Liste des figures

Graphique 1: Population immigrée en Abitibi-Témiscamingue



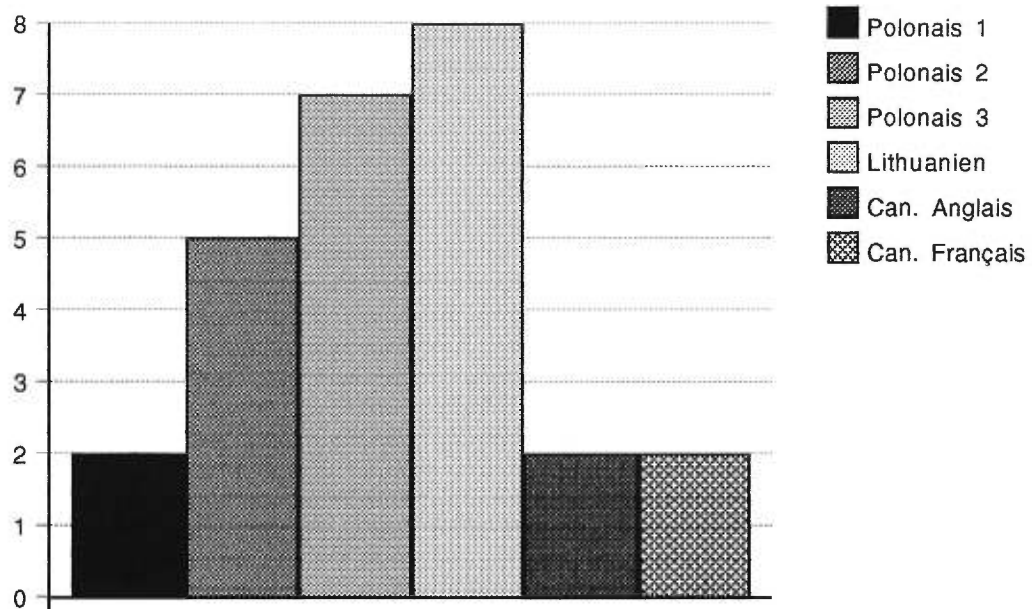
Sources: Septième recensement du Canada, vol. 2, 1931
Huitième recensement du Canada, vol. 2, 1941
Neuvième recensement du Canada, vol 1, 1951

Graphique 2: Echantillon

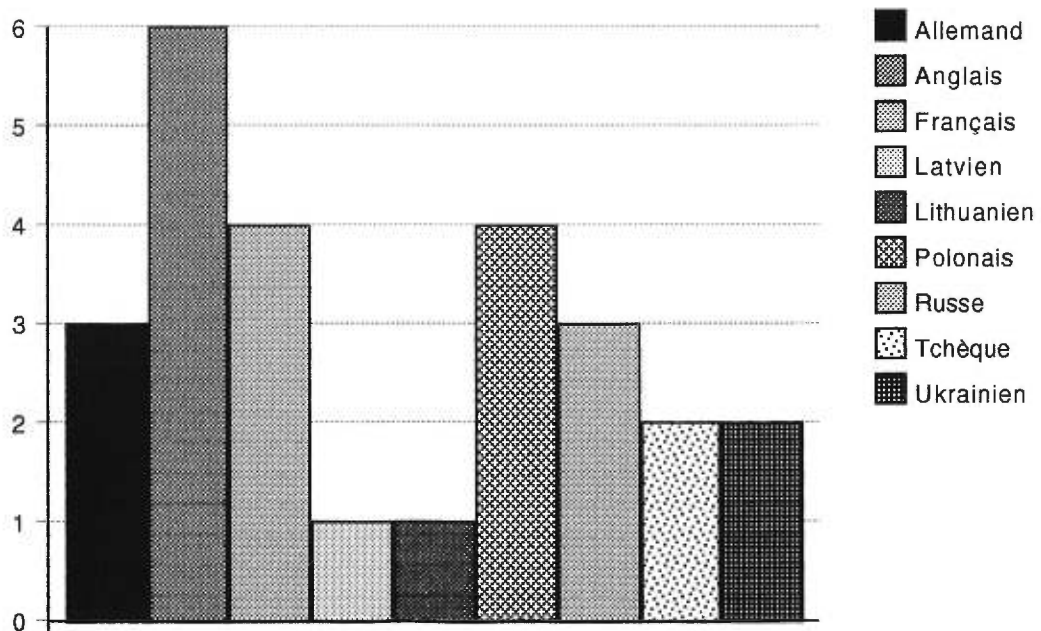


Six (6) informateurs

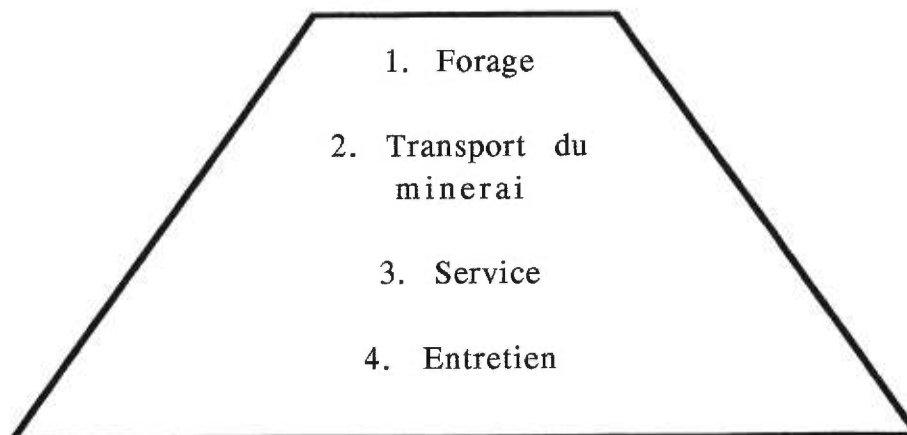
Graphique 3: Nombre de langues parlées par les informateurs



Graphique 4: Langues parlées par les informateurs

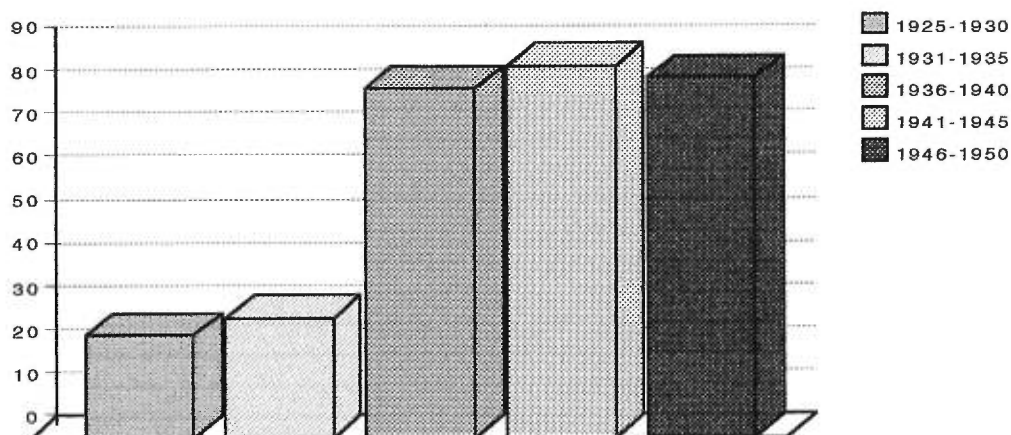


Graphique 5: Pyramide hiérarchique des activités souterraines



1. Forage: puits, galerie, monterie, chantier d'abattage, long-trou...
2. Transport du minerai: racloir, chargeuse à minerai, wagon...
3. Service: artificier, boiseur, manoeuvre, préposé à la cage...
4. Entretien: mécanicien, soudeur, électricien...

Graphique 6: Accidents mortels dans les mines témiscabitiennes



Sources: Rapport sur les opérations minières dans la Province de Québec, 1925-1928
Rapport annuel du Service des mines de Québec, 1929-1936
L'industrie minière de la Province de Québec, 1937-1949
Rouyn-Noranda Press, 1933-1949
La Frontière, 1937-1949

